LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

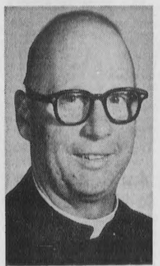
Vol. 57—No 24 ST-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 17 SEPTEMBRE 1969 PRIX 10c

Au Collège de St-Boniface

Nomination d'un nouveau recteur

Rentrée sans précédent au cours universitaire

Des raisons de santé ayant empêché le Père Maurice Richer d'assumer les fonctions de recteur du Collège de St-Boniface, auxquelles il avait été nommé en juin dernier, le conseil administratif du Collège a annoncé ce matin qu'après entente avec le supérieur provincial des Jésuites, le Père Stéphane Valiquette, S.J., a été nommé au poste de recteur du Collège et qu'il est entré en fonction dimanche dernier, 14 septembre.



Le P. Stéphane Valiquette, S.J.

Le nouveau recteur est déjà connu des milieux manitobains, ayant été directeur des élèves du Collège de 1955 à 1958. Natif de Montréal, le Père Valiquette y a fait toutes ses études et il détient un baccalauréat ès arts, une licence en Philosophie et en Théologie et un diplôme en pédagogie. En outre, il fit des études supérieures en éducation aux universités de Montréal et de Fordham.

Après son stage à St-Boniface, il assumait en 1958 les fonctions de directeur au Collège du Sacré-Coeur de Sudbury. C'est alors qu'il fut appelé par l'Association des écoles secondaires privées franco-ontariennes à faire partie d'une commission d'enquête et à rédiger un mémoire qui fut présenté en 1966 au ministre de l'Education de l'Ontario.

Le Père Valiquette jouit d'une longue expérience dans le domaine de l'enseignement et de l'administration scolaire.

Depuis l'été 1967, il s'occupait d'oecuménisme à Montréal, Cette fonction lui a permis un stage d'études prolongées en Europe.

Rentrée record au Collège

Lundi dernier, 15 septembre, le nouveau recteur présidait à une rentrée sans précédent au cours universitaire du Collège de St-Boniface. Près de 240 étudiants se sont inscrits aux cours réguliers et aux cours du soir pour l'année académique 1969-70. Ce nombre représente une augmentation de plus de 30 pour cent sur l'année dernière où l'on comptait 183 étudiants.

Selon un porte-parole du Collège, cette augmentation s'expliquerait par la publicité intensive menée depuis le début de l'été, par la plus grande variété des cours offerts cette année, et également par un nouvel intérêt chez les jeunes pour les études avancées.

Les inscriptions au cours secondaire se chiffrent cette année à 215, ce qui constitue un total sans précédent de 455 étudiants.

Activités du début d'année

Un communiqué du Collège signale que cette année l'Association des étudiants s'est préoccupée de rendre la rentrée des nouveaux plus accueillante et moins impersonnelle. Un bureau d'accueil avait été ouvert toute la semaine dernière, facilitant ainsi aux nouveaux arrivés une initiation progressive à leur nouveau milieu.

On rapporte également des rencontres entre nouveaux et professeurs afin de garder au Collège un cachet familial qui ne se rencontre pas dans les grandes universités.

A la messe d'ouverture qui inaugura la nouvelle année académique lundi dernier, le nouveau recteur, le Père Stéphane Valiquette fit ressortir les responsabilités du chrétien instruit pour éclairer le monde anxieux et changeant d'aujourd'hui.

La restriction de la hausse des prix et des salaires s'impose toujours

OTTAWA — La Commission des prix et revenus continuera de demander l'adoption de restrictions volontaires des prix et salaires, malgré les premiers succès enregistrés dans la lutte américaine contre l'inflation, a déclaré un porte-parole.

La Commission, dirigée par M. John Young, ex-doyen de la faculté des arts à l'Université de Colombie-Britannique, cherche toujours à créer une entente entre les représentants syndicaux et patronaux pour faire adopter ces restrictions.

Les conseillers et analystes de la Commission pensent généralement, d'accord avec M. William McChesney Martin, président du Conseil américain de la Réserve fédérale, que les pire moments de resserrement du crédit sont sans doute passés.

M. Martin est l'homologue américain de M. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada.

Entre autres, M. Martin a expliqué à un sous-comité sénatorial sur les affaires bancaires que les contrôles volontaires sur le crédit ne pourraient que mettre en relief le problème de l'inflation à ce stade de l'évolution. La Commission des prix n'a pas préconisé de contrôles de cette sorte, comme la délimitation d'acomptes plus substantiels et le remboursement accéléré.

Divergences

Même si la Commission des prix a l'appui solide du gouver-

(Suite à la sixième page)



Cette photo fut prise lors de la rencontre des représentants franco-manitobains avec le premier ministre Ed Schreyer, lundi dernier. On reconnait de gauche à droite: Me Réal Teffaine, M. Philippe Jubinville, Mme Suzanne Prince, MM. Etienne Gaboury, Maurice Gauthier, le premier ministre Schreyer, Laurent Desjardins, Albert Lepage et Jacques Molicard (Photo Perrin)

+ + + + + + + + +

Un entretien cordial en grande partie en français

Le premier ministre Schreyer reçoit l'exécutif de la SFM

"Après cinquante ans de bataille, nous sommes enfin reçus comme des citoyens du Manitoba!" C'est en ces termes qu'un porte-parole franco-manitobain a résumé les impressions de ses collègues après la rencontre, dans la matinée de lundi dernier, entre des représentants de la Société Franco-Manitobaine et le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer.

L'entretien eut lieu dans les bureaux du premier ministre et le député libéral-démocrate de St-Boniface, M. Laurent Desjardins, assistant parlementaire de M. Schreyer pour les questions fédérales-provinciales et les affaires culturelles, était présent.

Fait plutôt unique dans l'histoire des relations entre la communauté canadienne-française du Manitoba et les chefs de gouvernement de la province, c'est la première fois que les échanges de vues se sont faits aussi spontanément en français qu'en anglais, M. Ed Schreyer prenant lui-même l'initiative d'accueillir la délégation franco-manitobaine en français.

Présentation d'un mémoire

Représentée par son président général, M. Maurice Gauthier, accompagné des autres membres de l'exécutif, nommément Mme Suzanne Prince et MM. Etienne Gaboury, Albert Lepage, Philippe Jubinville, ainsi que de M. Jacques Molicard et de Me Rhéal Teffaine, la Société Franco-Manitobaine a présenté au premier ministre Schreyer un mémoire contenant un résumé des "grandes lignes de pensée de la SFM" et "les objectifs nécessaires à mettre en place pour redresser une situation qui, depuis des années, élimine petit à petit les Franco-Manitobains".

L'éducation

Abordant tout d'abord le domaine de l'éducation, le mémoire de la SFM énumère comme priorités: 1) l'établissement d'une école normale rattachée au Collège de St-Boniface pour la formation pédagogique d'enseignants d'expression française; 2) l'amendement de la Loi scolaire afin de faire du français une langue d'enseignement sur le même pied que l'anglais; 3) la nomination au sein du ministère de l'Education d'un haut fonctionnaire à mentalité française directement responsable du programme d'enseignement en français; 4) l'établissement d'écoles publiques françaises: la section secondaire du Collège de St-Boniface pourrait servir de projet-pilote; 5) le maintien des divisions scolaires actuelles, contrairement aux recommandations de la Commission des frontières.

La culture

Le mémoire traite ensuite des questions culturelles et plus particulièrement de l'énorme fardeau que représente le fonctionnement d'un Centre Culturel que l'on veut ouvert à tous les Manitobains intéressés à la culture française.

La SFM fait valoir son besoin d'une assistance financière tant de la part de la Province que du gouvernement fédéral pour le maintien et le fonctionnement efficace d'une telle entreprise.

Elle demande en outre que la loi sur les municipalités soit amendée afin que les centres culturels puissent être exemptés des taxes foncières et d'affaires.

L'animation sociale et le développement communautaire

Les représentants de la SFM et M. Schreyer se sont aussi arrêtés longuement sur les meilleurs moyens d'encourager chez la population franco-manitobaine "une participation plus active au progrès économique et social" de la région et de la province.

Le premier ministre a manifesté beaucoup d'intérêt pour ces formules d'action telles que l'animation sociale qui vise à stimuler et à encourager le développement intégral des divers groupes.

Bilinguisme et tourisme

Dans un dernier paragraphe, le mémoire souligne les avantages que comporterait pour le Manitoba une pratique plus éclairée du bilinguisme. Non seulement cela aiderait-il à l'unité nationale, mais il donnerait à la province un cachet particulier susceptible d'intéresser le tourisme américain.

Dialogue très ouvert

De l'avis de tous les participants, cette rencontre avec M. Schreyer fut des plus cordiales, sympathiques, constructives. "Enfin, de remarquer l'un d'eux, nous trouvons auprès du gouvernement un climat tout à fait réceptif. Le premier ministre est prêt à dialoguer. Il ne s'est engagé à rien. Nous ne le lui avons pas demandé. Il sait que nous ne sommes pas venus quêter de faveurs mais plutôt lui offrir la collaboration des Franco-Manitobains pour le bien du Manitoba. Nous sommes maintenant assurés que nos vues sont conformes à la pensée du gouvernement de la province".

L'entretien amical de lundi dernier avec M. Schreyer a fait oublier aux délégués franco-manitobains l'affront qu'ils avaient subi l'automne dernier lorsque le premier ministre d'alors, M. Walter Weir, les avait reçus très froidement.

Ils sont convaincus d'avoir enfin trouvé une oreille sympathique et attentive sous la coupole du Gamin d'or.

Dans son rapport provisoire

La Commission des frontières supprime les divisions scolaires bilingues

Les quatre grandes régions scolaires bilingues du Manitoba disparaitront totalement si jamais entre en vigueur le rapport préparé par la Commission des frontières des circonscriptions administratives.

Rendu public mercredi dernier, le rapport provisoire sur les nouvelles frontières scolaires réduit à 19 les 32 divisions ou régions scolaires rurales actuelles, supprime pour toutes fins pratiques les divisions scolaires bilingues de la Montagne, de la Rivière-Rouge, de la Rivière-Seine et du Cheval-Blanc, absorbe dans la région métropolitaine de Winnipeg, St-Norbert, St-Adolphe, Ile-des-Chênes, Lorette, Elie, St-Eustache, St-François-Xavier et La Salle.

Se basant sur des considérations purement d'ordre économique et des prévisions statistiques relatives à la croissance ou décroissance de la population scolaire, la Commission a recommandé de fusionner les districts de Tiger Hills et de la Montagne, ceux de la Rivière-Rouge et de Morris, ceux de Hanover et de la Seine (dont il a enlevé Lorette, Ile-des-Chênes, St-Norbert, St-Adolphe et La Salle). Le district du Cheval-Blanc disparait totalement, intégré soit dans Interlake soit dans St. James-Assiniboia.

Voir en page dix la traduction du rapport de la Commission des frontières.

D'après son président, M. Robert G. Smellie, la Commission fut incapable de faire des recommandations qui tiendraient compte des particularités linguistiques ou ethniques des districts. Elle s'est contentée de suggérer l'enseignement du français là où la population de langue française est suffisamment nombreuse.

La Commission s'est abstenue cependant de déterminer les endroits où il conviendrait d'établir les écoles régionales secondaires qu'elle propose.

La Commission des frontières fut nommée par l'administration Weir. Parmi ses membres, elle compte deux Franco-Manitobains, Me Rémi Lafrenière, de St-Boniface, et M. Zéphirin Audet, de St-Pierre.

Les réactions

Les réactions aux recommandations du document n'ont pas tardé à venir. Mercredi dernier, M. Laurent Desjardins, député de St-Boniface, les déclarait absolument inacceptables et demandait que la Commission soit supprimée. Le président de la SFM, M. Maurice Gauthier, fit aussi une déclaration dans le même sens. (Voir le texte ailleurs dans cette page.)

Malgré l'intervention du gouvernement fédéral

Hausse imminente des produits manufacturés

OTTAWA — Malgré les restrictions volontaires demandées par Ottawa sur les prix et les revenus, ce n'est qu'une question de temps avant que le consommateur apprenne brutalement qu'il aura à payer plus pour presque tous les articles manufacturés qu'il achètera.

Si des doutes subsistaient, ils se sont dissipés la semaine dernière, à la suite des dernières augmentations des matériaux de base.

Ces hausses, ajoutées aux conflits ouvriers dans les principales industries et les nombreuses augmentations de salaires qui seront requises pour régler ces conflits, rendent le travail d'une Commission des prix et revenus peu enviable.

L'indice principal de ce qui attend le consommateur a été fourni la semaine dernière lors de l'annonce par la compagnie General Motors of Canada Ltd, de ses prix pour les véhicules de modèles 1970.

Le premier des trois gros producteurs d'automobiles à rendu publics ses prix au Canada et fait savoir que le prix de son modèle moyen passerait de $3,351 à $3,468. Ce qui constitue une hausse de $117 ou 3.5 pour cent.

(Suite à la quatorzième page)



M. Maxime Désaulniers

Lors d'une réception très simple lundi soir, 15 septembre, la Société Franco-Manitobaine présenta une plaque-souvenir à M. Maxime Désaulniers en témoignage de reconnaissance pour son dévouement inlassable à l'endroit de ses compatriotes franco-manitobains. — Comme l'on sait, M. Désaulniers a été nommé en août dernier gérant du poste CBUF-FM de Radio-Canada à Vancouver. — Pour sa part, le gouvernement manitobain, par l'entremise du ministre de la Consommation et des Corporations, M. René Toupin, tint à remercier M. Désaulniers pour ses services et de nombreuses activités manitobaines de tout genre et lui remit les armoiries de la province. Finalement, ce fut au tour du Cercle Molière d'exprimer sa reconnaissance à son ancien président. Me Armand Dureault, nouveau président, présenta un cadeau au nom de tous les membres du Cercle Molière.

Le président de la SFM critique vertement le rapport de la Commission des frontières

Dans un communiqué remis à la presse jeudi dernier, le président de la Société Franco-Manitobaine, M. Maurice Gauthier, a vertement critiqué la Commission des frontières pour n'avoir pas tenu compte des droits, désirs et besoins de la population francophone du Manitoba dans son rapport provisoire sur les nouvelles frontières scolaires.

M. Gauthier a exhorté tous les Franco-Manitobains à se rendre en foule aux séances publiques où ce rapport sera étudié.

Il a en outre déclaré qu'à l'occasion d'une rencontre prochaine avec le premier ministre Ed Schreyer, du Manitoba, l'exécutif de la SFM soumettra à ce dernier le point de vue de la population franco-manitobaine.

Voici le texte de la déclaration du président de la SFM:

"Le rapport que vient de présenter la Commission des frontières est une déception presque totale pour la population francophone du Manitoba. Si les commissaires croient répondre aux droits, aux désirs et aux besoins des Franco-Manitobains, en acceptant, avec une apparence de générosité, que le français pourrait être langue d'enseignement dans quelques écoles secondaires (de 10e à 12e année) de la province, au sein de divisions à majorité anglophone, c'est qu'ils n'ont rien compris ou rien voulu comprendre.

"En effet, les francophones ont soumis multiples mémoires à la Commission demandant de reconnaître le fait français au Manitoba dans l'établissement des frontières scolaires.

"Il est tout à fait inexplicable et inacceptable qu'en 1969, alors que tous les Canadiens cherchent tous les moyens possibles pour réaliser l'unité nationale, une Commission gouvernementale de notre province se moque de l'élément le plus important dans la réalisation de cette unité, à savoir la reconnaissance des droits de la minorité officielle. Les commissaires n'ont attaché aucune importance aux droits de l'homme et encore moins aux recommandations de la Commission sur le Bilinguisme et le Biculturalisme. Sous le couvert de "l'efficacité ils ont coupé à travers les divisions francophones existantes, créant des monstres allant jusqu'à 75 milles de longueur.

"L'aspect linguistique et culturel ne faisant pas partie de leur mandat, les commissaires semblent s'être scrupuleusement abstenu d'en tenir compte. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils n'ont pas fait preuve de beaucoup d'imagination et ce n'est pas à leur honneur. La Société Franco-Manitobaine exhorte tous les Franco-Manitobains à exprimer aussi fortement qu'ils le pourront leur désapprobation d'un tel rapport. Ils devraient en effet assister en masse aux séances publiques prévues pour étudier ce rapport.

"Le premier ministre Ed Schreyer ayant à maintes reprises pris nettement position et expliqué clairement la politique qu'il entend suivre en matière de bilinguisme et de droits des minorités, la politique officielle de son parti, de plus, étant connue de la communauté francophone du Manitoba, la Société Franco-Manitobaine, quoique profondément déçue du contenu de ce rapport, est tout à fait confiante que M. Schreyer aura une attitude tout à fait opposée aux vues et recommandations exprimées dans le rapport de la Commission.

"L'exécutif de la Société Franco-Manitobaine exposera le point de vue des Franco-Manitobains à M. Schreyer à l'occasion de sa rencontre avec lui."

Nouveau gérant de la Centrale des Caisses

La Centrale des Caisses Populaires du Manitoba vient de nommer M. Armand Mercier au poste de directeur-gérant de la Centrale. M. Mercier succède à M. René Toupin qui est devenu en juillet dernier ministre de la Consommation et des Corporations du Manitoba.

Né à Ponteix, Sask., le 10 janvier 1941, M. Mercier a fait ses études secondaires au Collège Mathieu de Gravelbourg et détient un baccalauréat ès arts de l'université d'Ottawa. Il fut gérant de la Caisse Populaire de Ponteix, puis conseiller financier de la Saskatoon Credit Union. Avant de venir à St-Boniface, il était directeur de la Caisse Populaire française de Saskatoon, ainsi que directeur du Family Service Bureau et co-président du comité de l'Education Credit Grantors Association de cette même ville. M. Mercier est entré en fonction le 2 septembre.



M. Armand Mercier

ÉDITORIAL

Le rapport sur les frontières scolaires

On s'y attendait. La Commission chargée par le gouvernement manitobain d'étudier le remaniement des frontières scolaires est entrée à coups de ciseaux dans les districts scolaires ruraux. Au nom de ce qu'elle prétend être plus conforme à la technique moderne, à l'efficacité administrative et à l'économie, elle a balayé d'un geste tout ce qui pouvait encore respecter les particularités sociales, linguistiques, culturelles ou autres des régions rurales.

S'inspirant, sans le dire, d'une politique de "melting pot", la Commission a effacé de la carte scolaire tous les districts qui pouvaient encore donner une chance de survie et d'épanouissement linguistique et culturel à la majorité des centres franco-manitobains.

Il est permis maintenant de se demander comment réagira l'ensemble de la population d'expression française. Restera-t-elle passive, indifférente? Ou se décidera-t-elle de faire connaître ses aspirations les plus authentiques? Les dirigeants de la Société Franco-Manitobaine, les commissaires d'écoles et le gouvernement manitobain se le demandent sans doute eux-mêmes.

Dans les circonstances, les Franco-Manitobains, les parents et les enseignants en particulier, n'ont pas le droit de laisser aux seuls responsables de la SFM ou des commissions scolaires tout le fardeau des représentations à préparer en vue de rejeter le plan de la Commission des frontières. Tout le groupe franco-manitobain doit faire preuve de cohésion et dépasser ces petites chicanes de clochers ou ces jalousies de villages qui ont coutume de le diviser.

Ensemble, nous avons à apporter notre appui à nos dirigeants et à leur transmettre nos aspirations les plus légitimes et les plus profondes. Ainsi l'on pourra présenter aux autorités compétentes des propositions réalistes étayées d'arguments solides.

Il suffit d'une lecture attentive du rapport de la Commission des frontières pour s'apercevoir que certains de ces arguments ne sont que des affirmations gratuites qui ne résistent pas à une critique sérieuse. Nous ne nous y attarderons pas pour le moment.

On conviendra cependant que ce rapport sur les frontières scolaires amène de nouveau les Franco-Manitobains à un des tournants critiques de leur histoire, mettant en cause la question fondamentale: "Etre ou ne pas être". Les Franco-Manitobains veulent-ils "être" ou même "mieux être"? Croient-ils en l'importance d'un système scolaire adéquat pour s'assurer ce "mieux être"? Les Franco-Manitobains de tous rangs et de toutes conditions veulent-ils s'unir pour élaborer ensemble ce système scolaire? Sont-ils prêts à accorder leur appui et leur confiance aux porte-parole qu'ils se sont donnés dans la Société Franco-Manitobaine? Les Franco-Manitobains des villes de Winnipeg et de St-Boniface acceptent-ils de faire cause commune avec leurs compatriotes de la campagne? Voilà autant de questions sérieuses et urgentes qu'il importe de se poser de nouveau à l'heure actuelle.

Certes, le gouvernement Schreyer ne s'est pas montré revêche ni hostile à toute équité en matière linguistique et culturelle. Cependant, il a besoin d'entendre notre point de vue avant de se prononcer sur le rapport de la Commission des frontières. Ne tardons donc pas à nous mettre d'accord sur des objectifs précis et à long terme.

J.-P. A.

Un effort louable mais . . .

Un officiel de la Corporation métropolitaine de Winnipeg était tout heureux de nous faire parvenir récemment un "feuillet de poche" préparé et publié en français par le Conseil du Développement industriel du "grand" (sic) Winnipeg. Il s'agit d'un petit prospectus renfermant toutes sortes de renseignements et de statistiques sur la région métropolitaine. On le distribue aux visiteurs et aux touristes qui viennent à Winnipeg.

On nous dit que la suggestion de ce feuillet en français est venue d'un étudiant du Collège de St-Boniface qui travaillait pour "Metro" comme guide touristique. Ce jeune Franco-Manitobain mérite d'être félicité pour son geste positif et le Conseil métropolitain pour son esprit ouvert à tout ce qui peut l'aider à favoriser l'implantation du bilinguisme en notre région. On aimerait que certains conseils municipaux suivent davantage son exemple.

Il est malheureux cependant que les bonnes intentions de "Metro" aient été gâchées par un mauvais traducteur. Ce dernier se croit peut-être bilingue mais il a une piètre connaissance de la langue française. Son "feuillet de poche du Grand Winnipeg" ne fait honneur à personne. C'est à souhaiter qu'on se débarrassera le plus tôt possible de la première édition et que l'on préparera pour nos visiteurs de 1970 une édition "revue et corrigée".

J.-P. A.



Le pétrolier géant Manhattan, qui poursuit sa tentative d'ouvrir une route commerciale dans les glaces du passage du Nord-Ouest, a dû rebrousser chemin après avoir été emprisonné trois fois dans le détroit McClure. Il n'a pu se dégager que grâce à l'aide du brise-glace canadien McDonald. Le Manhattan tentera maintenant d'atteindre l'océan Arctique en passant plutôt par le détroit du Prince-de-Galles. La société Humble Oil Ltd. a investi plus de $40 millions dans cette aventure. Le Manhattan jauge 150,000 tonneaux. (Photo TTS)

Le temps de la discussion

N.D.L.R. — Dans son Bulletin Mensuel d'août 1969, la Banque Royale du Canada publie d'intéressantes réflexions sur le dialogue. Nous les publierons par tranches en modifiant légèrement les sous-titres.

Pas de progrès sans dialogue

Si l'homme est la seule créature qui puisse s'attirer des affaires par la parole, il est aussi la seule qui sache se tirer d'affaire par la conversation. L'avènement de tout progrès politique, économique ou social n'est en somme que le résultat d'un long et intelligent effort de confrontation des idées et des faits.

Quiconque refuse systématiquement de soumettre ses opinions à l'épreuve du dialogue sera absolument incapable de faire face aux exigences de la vie de notre époque. Chacun, quel que soit le point de vue qu'il soutienne en matière d'art, de religion, de gouvernement, d'activités commerciales ou d'éducation, doit reconnaître que l'accroissement technique de la puissance de l'homme a provoqué une transformation radicale de notre milieu et nécessite des façons nouvelles de penser, de sentir, d'apprécier et de décider ce qu'il faut faire. La société idéale à l'âge de la communication totale est la civilisation du dialogue.

Il serait désastreux pour les valeurs propres à notre mode de vie que nous cédions devant les forces techniques qui menacent nos facultés personnelles de réception et de communication des idées. Nous pourrions devenir absorbés par la surveillance de nos appareils économiseurs de temps au point de ne plus trouver le loisir d'ordonner et d'exprimer nos pensées et nos idéaux les plus intimes; nous sommes exposés à laisser paresseusement les grands moyens d'information endormir nos esprits par le chant de leurs annonces ou leurs opinions toutes faites; nous risquons de nous imposer silence les uns aux autres dans des salles de télévision faiblement éclairées au lieu de parler, de discuter et de nous extérioriser dans la recherche en commun d'idées et de faits intéressants et vivifiants.

La discussion présuppose que chacun a connu des expériences susceptibles d'apporter quelque chose de profitable à l'ensemble des interlocuteurs. Elle reconnait que l'on ne possède pas la vérité tout entière, mais qu'on la cherche, qu'on y aspire et qu'on la découvre.

Le dialogue est le langage de l'esprit aventurier, qui confronte de nouvelles réalités, cherche à élargir ses horizons, désire accroître son savoir, tient à approfondir sa compréhension. Le monologue, au contraire, est le langage de l'homme de mentalité primitive qui se prend pour le nombril du monde. Le dialogue est fécond parce qu'il développe les connaissances; le monologue est stérile parce qu'il manifeste la crainte qu'une croyance ou une opinion ne puisse résister à la pierre de touche des questions et des réponses.

(à suivre)

Il y aurait tellement de drogués que tout contrôle deviendrait impossible

SAN FRANCISCO — Un si grand nombre de gens font aujourd'hui usage de la marijuana plus ou moins impunément qu'il semble impossible de faire respecter les lois contre cette drogue.

C'est ce qui ressort d'une communication que deux rechercheistes viennent de faire à l'Association sociologique américaine. MM. Stanley E. Grupp et Warren C. Lucas, de l'université de l'Etat de l'Illinois, ont révélé que des statistiques compilées en Californie pendant une période de six ans indiquent que les arrestations pour usage ou possession de marijuana accusent une hausse astronomique.

Ils ajoutent que par contre le pourcentage des accusés qui sont trouvés coupables diminue constamment et les sentences sont de moins en moins sévères.

Entre-temps, poursuivent les enquêteurs, l'usage de la drogue se fait plus fréquent chez les classes moyenne et supérieure et le seul résultat d'une surveillance policière rigoureuse semble être d'accentuer le manque de respect pour la loi.

Grupp et Lucas se gardent bien de dire si la marijuana est nocive ou non. Ils se contentent de souligner que la loi s'avère de moins en moins efficace.

Hausse de 200 pour cent

"On n'en connait que très peu au sujet de la marijuana", disent-ils.

L'analyse des statistiques de Californie pour la période de 1960 à 1966 démontre:

— une hausse "sans précédent", soit de plus de 200 pour cent, du nombre des arrestations effectuées durant cette période;

— une diminution du nombre des inculpations;

— une "tendance marquée" chez les tribunaux à imposer des sentences moins sévères pour les infractions dues à la marijuana;

— enfin, une stabilité relative dans la fiche judiciaire des personnes arrêtées en relation avec l'usage de la marijuana.

Le professeur ne doit pas cesser d'être un enseignant

Le professeur Michael Hornyansky, directeur du département d'anglais à l'Université Brock de St. Catharines, Ontario, parlant il y a quelques mois devant 345 principaux d'écoles secondaires et conseillers-orienteurs, les a accusés de lâcheté et de démission devant leurs responsabilités. Il a engagé ses confrères professeurs à ne pas "abdiquer" leur rôle d'enseignants, en dépit de la popularité du rapport Hall-Dennis sur l'éducation en Ontario, lequel met de l'avant la notion selon laquelle le professeur devrait se limiter au rôle de "resource person" et cesser d'être un enseignant. La substance de l'allocution percutante du professeur Hornyansky a été reproduite dans la revue "Executive" de juillet-août. Voici un condensé de cette allocution:

Ce que j'aimerais faire avec vous, c'est pointer du doigt deux ou trois mythes populaires qui saturent l'air que nous respirons, qui embuent nos yeux et qui pervertissent notre esprit. Si vous pouvez voir combien ils sont dangereux, vous pourrez peut-être ensuite m'aider à les combattre.

Premièrement, la mythologie du plaisir. Deuxièmement, la fausse philosophie qui dit que le monde est absurde et que le seul moyen d'en sortir est de devenir absurde soi-même. Troisièmement, la lame de fond, qui ne peut être appelée ni une philosophie ni même une mythologie, soit la théorie selon laquelle chaque personne est une île et doit en quelque sorte être un phénix et recréer un monde à sa mesure, à partir de rien, la théorie selon laquelle ce qui est vrai pour l'un ne l'est pas pour l'autre, chacun étant unique et seul.

Eh bien, ça ne marche pas! La vie est trop courte, le monde est trop compliqué et change trop vite. S'accrocher à des concepts dépassés et cela en dépit du changement est une folie évidente. Rejeter la sagesse du passé comme périmée n'est pas moins fou mais c'est moins évident parce que c'est à la mode, c'est "in". Chacun de nous a besoin de toute l'aide qu'il peut obtenir, tant des vivants que des morts.

Pour ramener mes réflexions vers l'enseignement et la tâche d'apprendre, je dis que nous avons besoin d'enseigner et d'apprendre et que nous frotter l'âme ensemble dans une "learning situation" n'est pas suffisant. Amener l'étudiant à avoir confiance en lui-même, à surmonter sa crainte de l'autorité, à se voir par rapport aux autres, à exprimer ses désirs et ses besoins; nous amener nous-mêmes, comme professeurs, à voir nos retards, nos hostilités, nos insécurités et nos compensations, tout cela constitue une thérapie excellente pour nos âmes troublées et un premier pas d'une nécessité vitale. **Mais ce n'est qu'un commencement.** Ce que je crains et ce que je prédis, c'est qu'on prendra cela pour le processus entier.

Un étudiant qui a appris à exprimer ses idées librement est prêt à apprendre; mais un étudiant qui croit (comme la plupart des étudiants le font aujourd'hui) que sa propre opinion est vraie pour lui parce que c'est son opinion, ne peut rien apprendre. Un professeur qui pense qu'il est l'oracle de Delphes et qui dit à ses étudiants quoi penser déforme, fausse (comme nous le savons tous) son travail. Mais un professeur qui croit que ses opinions ne sont pas meilleures que celles des étudiants et qu'il ne peut les aider à penser clairement et à se faire de meilleures opinions — ce professeur a abdiqué son rôle pas moins complètement que le tyran.

Un professeur qui permet à ses étudiants de décider ce qu'ils étudieront, s'ils étudieront et ce qui est pertinent, ce professeur n'est pas un démocrate mais un fou. La démocratie n'a qu'une utilité limitée dans notre profession. Croire que la relation maître-élève équivaut à la relation entre le maître et l'esclave est une erreur commise par des démocrates qui ne savent pas penser.

(Extrait de La Presse, 5-9-69)

Au Conseil de la vie française

Le Conseil de la vie française vient d'accueillir dans ses rangs trois personnalités canadiennes-françaises. Ce sont M. Gaston Beaulieu, de Toronto, président du Richelieu international; M. Thomas Bertrand, de Montréal, directeur du Prêt d'honneur de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal; Me Jacques Blanchard, avocat, de Gaspé et Québec.

Les administrateurs du Conseil sont maintenant au nombre de 41, dont 22 représentent les diverses régions du Québec. Le groupe français de l'Ontario compte quatre représentants; celui de la Nouvelle-Angleterre quatre également; le Nouveau-Brunswick a trois délégués, la Nouvelle-Ecosse deux; les autres provinces, sauf Terre-Neuve, et la Louisiane un. Le président du Conseil est le juge André Miville-Déchêne, d'Edmonton, Alta, ex-président de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Les affres du bilinguisme

Dans son édition du 23 août le **Toronto Daily Star** publie une annonce payée par CP Air. La compagnie recrute des hôtesses et, naturellement, dans un quotidien de Toronto, elle donne son communiqué en anglais. Jusqu'ici, rien que de tout à fait normal.

Mais elle stipule que les candidates devront parler couramment l'anglais et le portugais. Il n'est nullement requis, apparemment, de posséder une connaissance rudimentaire du français, même si les personnes à engager seront affectées à la ligne Montréal-Lisbonne.

Singulière façon pour un organisme qui, même s'il n'est pas nationalisé, n'en porte pas moins au loin — et de manière plutôt prestigieuse d'ailleurs — les couleurs du Canada.

On peut imaginer quelles explications fournirait la compagnie à qui lui en demanderait. On rappellerait que sur tous les avions CP Air il y a toujours au moins un membre du personnel qui peut s'exprimer en français, que la direction elle-même n'a jamais pris le parti d'ignorer le français, au contraire. On ferait observer en outre que s'agissant du recrutement de jeunes filles qui doivent parler le portugais on les trouve bien plus aisément à Toronto qu'à Montréal (il y a plus de familles portugaises à Toronto) et qu'il serait bien présomptueux de la part d'un employeur de chercher des hôtesses parlant à la fois le portugais, l'anglais et le français. Accessoirement, on ajouterait peut-être que la clientèle canadienne-française est clairsemée sur certaines lignes.

Ce raisonnement comporte sans doute sa part de vérité et de bons sens. Il est bien certain que l'aviation civile, en tant que telle, n'est pas spécialement chargée de la diffusion du français dans le monde, que sa mission étant planétaire elle n'a que faire des particularismes, que son objectif principal reste le transport des passagers par les moyens les plus rapides et les plus sûrs.

Oui, mais il reste tout de même une chose à mettre au clair: que veulent exactement les Canadiens? Veulent-ils, oui ou non, projeter du pays l'image d'un territoire bilingue? Il est certain que des méthodes de recrutement du personnel — si justifiées soient-elles sur certains plans — qui ne sont pas différentes de celles qu'on peut trouver aux Etats-Unis, par exemple, où l'anglais est la seule langue officielle du pays, ne donneront jamais une image bien convaincante de la supposée réalité bilingue du Canada. Dans l'avion Montréal-Lisbonne, allez raconter à la jeune hôtesse canadienne d'origine portugaise que son pays d'adoption est anglo-français par les langues, elle tombera peut-être du ciel (à Dieu ne plaise . . . !). En outre, dans les milieux internationaux de l'aviation, qui sont de grands diffuseurs de l'information sur presque tous les pays, à qui fera-t-on croire que le Canada tient vraiment au français quand les Canadiens eux-mêmes s'accordent à cet égard tant de licences?

Guy Cormier
(La Presse, 30-8-69)

Une enquête sur la jeunesse en U.R.S.S.

par John Hopkings

— II —

La patrie au-dessus de tout

Pour beaucoup de jeunes Soviétiques, la patrie c'est tout simplement l'éternelle Russie: chacun — écrit l'un des interrogés de 21 ans — de nous, doit être prêt à donner sa vie pour sa terre natale.

Comme beaucoup — puisque nés après 1945 — n'ont pas connu la guerre, l'U.R.S.S. est donc l'objet d'admiration en raison des souffrances endurées au cours du conflit 1941-1945, mais surtout pour les réalisations scientifiques réalisées depuis. Et même aussi la crainte qu'inspire au monde entier sa formidable puissance militaire et thermonucléaire.

L'objectif premier de 5,589 jeunes Soviétiques sur les 17,-446 retenus, est le service de la patrie. Pour 5,533 autres l'ambition est de devenir techniciens qualifiés. Et seulement 2,595 ont pour premier désir d'être de vrais communistes. Les 4,000 restants ont donné des réponses concernant la plupart des activités humaines.

Naturellement parmi les plus jeunes, beaucoup rêvent d'être cosmonautes depuis que Gagarine, avec le premier vol cosmique, a ouvert une dimension nouvelle et supplémentaire au travail socialiste.

Les jeunes et la famille

Au questionnaire sur la famille soviétique, les jeunes ont également répondu avec d'autant plus d'empressement qu'il s'agit là d'un problème les concernant particulièrement.

En effet, en U.R.S.S. on se marie de plus en plus jeune: 18 ans étant l'âge limite pour convoler. Le nombre des divorces y est aussi plus élevé (1 pour 9 mariages) parce que les jeunes Soviétiques n'ont alors de la vie, qu'une image un peu idéalisée.

La prostitution étant si sévèrement réprimée, quasiment invisible, et d'autre part, le système d'autosurveillance caractéristique du régime, interdisant tout écart, le mariage reste (?) finalement, pour les jeunes Soviétiques, le seul moyen de faire l'expérience des relations sexuelles. Ce n'est d'ailleurs pas la seule pierre d'achoppement sur laquelle butent les jeunes. Une fois qu'ils sont mariés, dominent les problèmes d'isolement (quasiment impossible compte tenu de l'exiguïté des logements) et de cuisine (cuisine et sanitaires sont communs en général à 4 logements, si bien que les ménages doivent attendre leur tour à la cuisine)!. Et quand ils habitent avec leurs parents, tous ces problèmes matériels se compliquent du conflit des générations. Esclaves de la chambre et de la cuisine, beaucoup de ménages se cassent par manque d'habitudes domestiques de la jeune fille. Les adultes en U.R.S.S. sont, sur ces problèmes, loin d'être révolutionnaires! Les jeunes protestent, déçus qu'ils sont alors, de l'éducation collective dont ils attendaient tant. Une réponse nous semble bien résumer l'opinion générale: "On nous apprend les équations à deux inconnues, les lointaines galaxies, mais on se garde bien de parler de l'amour: c'est un thème interdit..."

Carence de l'information

Carence qui s'étend aussi au domaine de l'**information.** Rien n'est plus triste que l'uniformité de la presse soviétique. Les jeunes en sont les premières victimes. Aussi se jetaient-ils avidemment sur les deux grandes revues littéraires des générations entièrement formées par le régime soviétique NOVY MIR (Monde Nouveau) et IOUNOST (Jeunesse). Or, au mois de juin dernier, les voilà menacées. La première risque de perdre son rédacteur en chef, le poète Tvardovski dont la vraie célébrité lui est venue après ses démêlés épiques avec Khrouchtchev. Voilà, de nouveau, aujourd'hui NOVY MIR qui, par ce besoin de vérité qui est le sien, se voit reprocher de faire le jeu de la propagande antisoviétique.

L'autre grande revue jeune, recherchée par ce qu'il faut bien appeler l'intelligentsia libérame, IOUNOST, créée en 1955, risque de voir exclure de son comité de rédaction trois des meilleurs écrivains représentant la jeune génération et qui incarnent, les uns et les autres, le franc-parler d'une jeunesse excédée par le conformisme hypocrite des "pères", c'est-à-dire le romancier Axionov, le dramaturge Rozov et surtout le poète Evtouchenko. Celui-lê même qui, pourtant, au nouveau slogan de Mao Tse-toung "A bas les nouveaux tsars!" vient de proclamer: "Vladimir et Kiev, voyez dans le crépuscule brumeux les nouvelles hordes tartares. Et si nous y sommes contraints, nous coifferons le casque. Non seulement pour la Russie mais pour nos quinze républiques. Pour n'importe quelle petite gare..."

Il est à peine superflu de souligner qu'avec cette "purge'," le grand perdant serait, en définitive, la vraie littérature soviétique d'aujourd'hui dans ce qu'elle a de plus vivant.

Résurgence du nationalisme

Ce nationalisme soviétique proclamé ne doit pas cependant nous cacher une réalité qui aujourd'hui apparait à l'évidence: le régime n'a pas réussi à abolir totalement les "contradictions" nationales en U.R.S.S.

Des tendances nationalistes qui se manifestent présentement (Tatara Kirghizes, etc.) émanent de collectivités trop faibles pour que le Kremlin s'en inquiète. Au surplus, il n'existe aucune coordination entre les différents mouvements centrifugues.

Autrement préoccupant, sinon inquiétant, est pour Moscou le cas de l'Ukraine (600,-000 km2 et 46 millions d'habitants) — la république la plus puissante après la République fédérée de Russie — et qui plus que toute autre fut touchée par le "printemps de Prague" (en raison des émissions radiophoniques destinées à la minorité ukrainienne en Slovaquie). Aussi le secrétaire du P.C. d'Ukraine, M. Chelest fut-il avec l'Allemand de l'Est, W. Ulbricht, l'un de ceux qui se sont le plus acharnés contre Dubcek.

La résurgence de la notion de race et d'attachement à une culture propre demeure très vifs chez les jeunes Ukrainiens. Aussi est-ce là un phénomène appelé à prendre une importance considérable à plus ou moins longue échéance.

L'apprentissage de la liberté

Et l'on pourra même lire dans le dernier numéro de 1968 de la revue MOLODOI KOMMUNIST (Jeune communiste) que les autorités ont été horrifiées d'apprendre — à l'issue d'un sondage — qu'à Gorki (7e ville de l'U.R.S.S.) 60 pour cent des bébés étaient baptisés... en dépit de cinquante ans d'athéisme officiel. La revue souligne, en s'en indignant, que 20 pour cent des parents de ces bébés appartiennent aux Jeunesses communistes!

Finalement, n'est-ce pas la vie collective qui se trouve, ici, mise en contestation? Tout au long des réponses que l'on examine, on en sent les faiblesses. Mais le monolithisme de la doctrine marque tellement les uns et les autres, qu'ils ne peuvent guère s'en écarter sans encourir rappels à l'ordre sinon sanctions.

Il semble bien ques temps soient venus pour les Soviétiques de faire vraiment à leur jeunesse l'apprentissage de la véritable liberté... avant qu'elle ne le leur réclame. Mais, dans le contexte actuel, est-ce possible? La réponse ne laisse pas d'être inquiétante.

FIN
(Copyright B.I.P.)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot,

par la

Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnement aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe— Enregistrement no 0477.

Quand des Manitobaines enseignent du français à des Américains

par Marcel Cormier

Bismarck. Français. Américains. A entendre ces mots, on se croirait à un cours d'histoire en train de reviser les événements du début du siècle.

Mais ici, pas de guerre, pas de sang. Loin de là. Simplement quatre jeunes Manitobaines enthousiastes qui partent un vendredi matin du mois d'août transmettre à des voisins du sud ce qu'il y a de plus romantique chez elles, le français.

Car les quelque 50 adolescents américains qui les attendaient à la colonie de vacances près de Bismarck au Dakota Nord avaient soif de français. Suzanne Jeanson, Michelle Couture, Ginette Fournier et Micheline Vigier n'allaient pas là pour assister à leur angoisse.

Elles les ont désaltérés. Des disques d'Aznavour, de Bécaud, d'Aufray, de Louise Forestier. Des sketches. Quand on ne chantait pas, on parlait. Quand on ne parlait pas, on pensait. Quand on ne pensait pas, on mangeait. En français!

J'ai eu l'occasion d'avoir une entrevue avec deux des quatre professeurs (ou monitrices?) manitobains, Suzanne Jeanson et Michelle Couture. "Nous avons emporté des tentes et des sacs de couchage, croyant diriger une colonie de vacances bien ordinaire", me dit, en badinant, Suzanne Jeanson. "Mais qu'est-ce que nous trouvons à notre arrivée? Un collège tout équipé à notre disposition. On nous a reçues comme des reines. On nous a entourées de soins. Ce furent deux semaines merveilleuses!"

Parmi les élèves, il y avait des débutants et des avancés, ceux qui connaissaient un peu de français et ceux qui en connaissaient suffisamment. Les professeurs eurent l'ingéniosité de les séparer en groupes portant chacun le nom d'une province de France.

L'horaire de la journée? On se lève à 7 h 30, on prend un petit déjeuner, on lave la vaisselle, on chante les hymnes nationaux de la France, du Canada et des Etats-Unis autour des drapeaux des trois pays érigés au même mât. Puis on entre en classe. Et plus tard, on agit à l'improviste, comme va le vent. On projette des films "Hélicoptère-Canada" et "Félix Leclerc, troubadour", entre autres. On monte le "Bourgeois gentilhomme" de Molière et on compose un recueil de poèmes épatants, dont nous publions ci-dessous un extrait. Le soir, au feu de camp, une province doit présenter son propre spectacle.

Comme toutes femmes qui se respectent, Suzanne, Michelle, Ginette et Micheline prirent le temps de faire des courses aux environs de Bismarck. "J'ai acheté un portrait géant d'Indien, au prix de six dollars", me confie Michelle.

Puis elles ont récolté ce qu'elles ont semé. Un élève leur a rédigé une lettre en français. Le professeur est récompensé!

"En passant, Suzanne, demandai-je, leur as-tu lancé un de tes fameux répertoires de chansons françaises?" "Non, répond-elle doucement, tu sais, moi, j'ai fait mon temps!" Et on s'esclaffe de rire! — Ce qui se produisit plus qu'une fois au cours de cette interview.

Suzanne Jeanson est actuellement étudiante en première année d'université au Collège de St-Boniface. Michelle Couture suit un cours de sténographie.

J'ai passé deux heures en compagnie de deux charmantes jeunes demoiselles. J'aurais aimé y passer deux semaines! Et ce n'aurait pas été un camp de concentration!

Poème écrit par une des étudiantes du Camp Français de Bismarck, D.-N.:

J'aime

J'aime m'asseoir sur la colline,
contente dans le soleil chaud
et mes souvenirs de toi.
C'est difficile à comprendre,
l'amour;
étais-tu prête pour sa peine,
ses larmes ou même son rire?
Non, je ne regrette pas notre
moment de chanson.
Je suis heureuse que tu m'as
donné ton temps, ton rire, et
qu'un jour je t'aime.

Jane FLECK



M. Michel Ludwick annonce qu'il posera de nouveau sa candidature au poste de conseiller lors des élections municipales qui auront lieu à St-Boniface le 22 octobre prochain.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface No 3158

L'endroit pour le vendredi soir 19 septembre, c'est le Club St-Michel, 541, rue Giroux. L'entrée sera de $1.50 et les billets peuvent être achetés de la plupart des membres de votre exécutif.

Ceux qui connaissent l'entrain et l'ingéniosité du frère Gagnon ne voudront pas manquer cette soirée sociale avec musique par John Kressock, de renommée internationale. Il y aura aussi présentation de trophées, etc. Qui sait, peut-être aurez-vous la chance de gagner un prix de valeur.

Notre projet de recueillir les vieux journaux va bon train. Continuez d'apporter tous vos vieux papiers, annuaires de téléphone, etc. L'argent va à la salle St-Amant. Chaque tonne de papier représente une somme rondelette pour aider les enfants infirmes et ça ne vous coûte pas un sou. Vous pouvez laisser vos journaux au Club ou dans le garage de M. l'abbé Bouchard, à Ste-Famille.

Je vous rappelle le "Boy's Town Choir" à la salle du Centenaire les 21 et 22 septembre.

Le 27 septembre, journée de Christophe Colomb, banquet d'Etat à Holy Cross. Le tout débute à 9 h 30 du matin.

L'installation de nos officiers se fera le 30 septembre au Club Traverse, à 8 h 30 du soir.

Le frère Mulaire nous prépare un déjeuner-communion ou un souper-communion pour septembre ou octobre.

Après-Tout

Nos lecteurs nous écrivent

Ce cher Riel, toujours Riel

Je me suis fait lire l'article de J.-P. A. de la semaine qui vient de terminer. En effet, il n'a pas été le seul à se demander ce qu'était advenu de la Société qui avait semblé partir.

Est-ce que par hasard le commentaire néfaste de certain journaliste le jour de la fête des mères et de la marche des millions aurait été la cause de ses hésitations? En effet le monsieur en question ne s'était pas gêné pour dire sa surprise qu'un honorable juge de la taille de Rhodes-Smith avait bien mal choisi d'appuyer de son nom et de son aide cette société pour honorer "quote — after all a condemned Murderer! — Unquote"! Nom fourni sur requête. J'ai écouté ce programme à la télévision de ce soir-là. Hélas, l'histoire n'a pas changé et la haine non plus. On n'est jamais, quand il s'agit de Riel, à demi disposé. On est pour ou contre.

Le Centenaire approche cependant et donnera la chance de corriger et de réparer, si on le veut bien. On est conscient de cette affaire mais on est aussi forcé de réaliser l'injustice marquée qui le fit pendre.

Les historiens nouveaux sont surtout des chercheurs. Il reste, hélas, tellement peu de gens qui, par récit verbal ou archive personnelle, ont encore du surprenant et de l'inédit. Eux aussi, sans doute bousculés ou ridiculisés, retiennent leurs secrets et connaissances. Qui sait? C'est dommage. Il faudrait être aussi vaillant et hardi que les adversaires qui continuent à empoisonner les esprits de leur influence. N'en est-il pas de même envers la question francophone? C'est le même bataillon. Comment remédier à cela, mes braves? Quel beau projet centenaire. La vraie histoire, rien de plus, rien de moins. Ce serait quelque chose. A bon entendeur, salut! Etant trop jeune et n'ayant plus les capacités ou les moyens de m'aventurer personnellement dans cette affaire, je veux bien, comme contribution envoyer des petits articles du temps de jadis. Au moins ce sera un petit reflet de la vie de cette époque.

Manie Tobie,
St-Boniface,
le 12 septembre 1969.

Le fonds d'aide à la famille Shakespeare

La Fraternité des policiers de St-Boniface intensifie présentement ses efforts pour accroître le fonds spécial qu'elle a établi en juillet dernier en vue de venir en aide à la veuve et aux enfants du constable Leonard Shakespeare qui perdit la vie le 18 juillet, au Centre commercial de Place Provencher.

Jusqu'ici, la population de St-Boniface a contribué près de $11,000, mais le vice-président de la Fraternité des policiers, le constable G. Evans, fait remarquer que si les contributions ont été nombreuses et généreuses au lendemain de la tragédie, elles se font de plus en plus rares à mesure que le souvenir s'en estompe dans la mémoire. Le constable Evans tient à souligner que les policiers de St-Boniface se préoccupaient vivement du bien-être et de l'avenir de la famille Shakespeare et qu'ils espéraient que la population de la ville de St-Boniface partage leur inquiétude.

Les contributions peuvent être adressées au **Fonds d'aide constable Leonard Shakespeare, B.P. 121, St-Boniface 6.**

CORRECTION

Il s'est glissé une erreur dans l'article "Nombre d'écoliers étudiant le français dans la région métropolitaine de Winnipeg". A l'école du Précieux-Sang, on devrait lire: 750 au complet (de la maternelle à la 12e année) et non "à la 11e année".

Plan de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

M. Martial Desrochers, C.P. 404, Lorette, Man., du 17 septembre.

M. Fernand Paquin, 843, rue Lemay, St-Norbert, du 17 septembre.

M. Alfred Pineau, St-Claude, Man., du 17 septembre.

M. Denis Simard, St-Lazare, Man., du 17 septembre.

M. Adélard Talbot, St-Léon, Man., du 17 septembre.

M. Roland Lafrenière, Somerset, Man., du 20 septembre.

La L.F.C. de la paroisse-cathédrale

Au cours de l'été, la L.F.C., à l'occasion du départ de M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé, aumônier de la Ligue, organisa un thé-rencontre afin de permettre aux paroissiens de remercier de vive voix celui qui, pendant dix ans, s'était dépensé au service de tous.

Comme suite à la première réunion de septembre, la L.F.C. et le Comité d'organisation du thé-bazar annoncent que la grande journée du bazar est fixée au dimanche 19 octobre à la salle des Fils Natifs, 230, boulevard Provencher, de 1 h 30 à 5 h.

Le shower de variétés, qui est devenu une coutume dans la paroisse, aura lieu cette année au 2e étage du Local scout, 466, rue Aulneau. On demande déjà aux dames et demoiselles, qui ont du temps et du talent, de penser à ce qu'elles doivent offrir. On demande aussi d'apporter des choses utiles et pratiques; de préférence plusieurs petits articles plutôt qu'un objet de luxe ou de grande valeur.

Afin de faciliter le travail des organisatrices, on suggère de laisser l'étiquette du prix de ce qu'on offre. S'il s'agit de layettes, de lainages tricotés à la main ou de vêtements confectionnés à la maison, il serait bon d'indiquer le prix de la laine ou du tissu. Et dernière suggestion, pas d'emballage pour les cadeaux, s'il vous plaît!

A toutes les personnes intéressées à poser un premier geste d'engagement, de se sentir solidaires des familles les plus démunies. Le shower, en plus d'être une rencontre agréable, offre l'occasion de mettre en pratique le thème de l'année: "Partageons biens, idées, expériences". A bientôt au Local scout le mercredi soir 8 octobre, entre 7 h 30 et 9 h. La soirée se terminera chez les Soeurs Grises, 151, rue Despins, où un café sera servi.

Presse et publicité

Visiteurs de France

Des diplômés de l'Ecole nationale d'Administration de Paris seront de passage à Winnipeg, demain jeudi. Ils seront les hôtes de la Commission de la Fonction publique du Canada, ainsi que du gouvernement manitobain qui les recevra à déejeuner.

Durant son court séjour à Winnipeg le groupe visitera les bureaux de la Commission canadienne du Blé et de la Hudson's Bay.

Le groupe est composé de fonctionnaires publics de France qui viennent de terminer des études supérieures en administration publique. Le Canada envoie également quelques-uns de ses fonctionnaires d'expression française à cette école d'administration de Paris qui jouit d'une réputation internationale.

Chaque année, le Canada invite un certain nombre des diplômés français de cette école à faire une tournée des principales villes et industries canadiennes et à prendre connaissance des méthodes administratives utilisées au pays.

Les visiteurs français profiteront de leur passage à Winnipeg pour rencontrer des représentants de la communauté franco-manitobaine.

Assemblée des Fils Natifs

Les vacances étant terminées, les Fils Natifs de St-Boniface reprenaient de nouveau leurs activités par l'assemblée mensuelle, tenue le jeudi 11 septembre, à 8 h du soir, dans leur local au no 230, boulevard Provencher.

Encore une fois nous avions le bonheur de constater la bonne marche des affaires de notre assemblée, grâce au dévouement inlassable de nos officiers et de nos membres réguliers.

Malades

Nous vous recommandons une fois de plus tous nos chers malades: MM. Auguste Pichette, Paul Dubois, Arthur Dufault et Damien Pelland. Une visite à l'hôpital ou à domicile saura leur faire plaisir.

L'historien

Cours au Cercle Molière

(pour les plus de 16 ans)

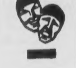


Cours:
Improvisation
Diction
Mouvement
Pose de voix

Durée:
10 semaines
(4 heures de cours par semaine

Donnés par:
Roland Mahé
Mme P. Boutal
Raymond Goulet
Georges Paquin

Frais d'inscription:
$20.00



Les intéressés doivent signaler 233-1537 avant le 6 octobre pour la date et l'heure des auditions.

Venise applaudit un film canadien

"Prologue", un long métrage produit par l'Office national du film a été acclamé par les critiques au 30e festival de Venise qui vient de prendre fin. L'intérêt que suscita "Prologue" après une première présentation fut tel que le film fut invité à un second visionnement pour le plus grand plaisir du public du festival.

Réalisé par Robin Spry, jeune cinéaste canadien de 29 ans, "Prologue" décrit le drame d'un groupe de jeunes à la recherche d'une nouvelle orientation individuelle et sociale. Centré sur les émeutes qui ont marqué la convention du parti démocrate de Chicago en 1968, ce film fait comprendre ce qui motive l'agitation manifestée par la jeunesse internationale.

Les critiques italiens, français et américains ont souligné la valeur de "Prologue". A Rome, IL MESSAGERO publie: "...un film de contestation sur la folie humaine... Aucune trace négative dans son clair message de rébellion contre le système... A le mérite d'être une anthologie complète des tendances du mouvement rebelle et de ses tenants... Bonnes notes donc et louanges pour cette rare apparition canadienne à un concours de longs métrages". Tandis qu'en France, LE MONDE écrit: "...Le grand intérêt de ce film — au demeurant réalisé avec tant de sincérité, tant de coeur qu'il parait être la profession de foi d'une certaine jeunesse — c'est qu'il explique le sens du mouvement et de la théorie hippies. Cela de la manière la plus naturelle, la plus vraie, la plus libre et, ce qui est capital, la moins folklorique... Si simple est son argument qu'à résumer le film on risque de le simplifier. Ce qui serait dommage, car, au-delà de son caractère humaniste et des scènes qui évoquent avec justesse la solidarité, l'amour, la tendresse, il aborde, au second degré, des problèmes plus complexes et montre, à travers les aspirations de la jeunesse, un monde menacé et secoué par les contradictions, les conflits, les crises". Et que VARIETY (Etats-Unis) commente: "...Robin Spry démontre une tendresse et une compréhension affectueuse à l'égard de la jeunesse marginale".

Le Cercle Molière offre des cours aux jeunes de 9 à 12 ans

Le Cercle Molière offre depuis deux ans des séries de cours d'art dramatique (improvisation, diction, mouvements, etc.) qui ont été suivis par un bon nombre de jeunes gens et jeunes filles dont plusieurs ont déjà eu l'occasion de se produire dans un spectacle du Cercle. Le Cercle Molière se propose de continuer ces cours et y ajoute même une autre série destinée aux garçons et aux filles de 9 à 12 ans.

Les matières enseignées ne seront évidemment pas les mêmes. On s'attachera à développer l'imagination et l'expression, à faire oeuvre en somme de préparation, d'initiation et d'appréciation. On prévoit cependant que les enfants qui auront suivi ces cours avec succès pourront se produire avant Noël devant leurs parents et amis.

Carmelle LeGal

C'est à Carmelle LeGal que la direction de ces cours a été confiée. Tous ceux que le théâtre intéresse dans notre milieu ont suivi sa carrière au Cercle depuis son début, en 1965, dans "Peinture sur Bois". Vint ensuite son interprétation remarquée dans "Notre petite Ville", puis l'année suivante le rôle d'Aurore dans "Bousille et les Justes" qui lui valut un prix au Festival d'Art dramatique de 1967. L'année suivante elle était de nouveau proclamée la meilleure interprète féminine du Festival. La saison dernière on a pu la voir à la télévision du réseau anglais de Radio-Canada dans une pièce qui remporta un très grand succès (Death of a Nobody). Elle participera d'ailleurs encore cette saison à une émission dramatique. Afin de se mettre au courant des dernières méthodes de formation des jeunes dans l'art du théâtre, Carmelle LeGal a suivi cet été des cours de "Creative Dramatic Development".

La série de dix cours d'une heure qu'offre le Cercle Molière à quinze garçons et filles est donc entre bonnes mains. Ces cours seront donnés du 18 octobre au 20 décembre, le samedi matin de 9 h à 10 h, au local du Cercle Molière au Centre Culturel de St-Boniface. On demande dix dollars pour défrayer le coût de cette série de cours. Aucune audition n'est exigée, mais quinze élèves seulement seront admis. Ceux qui désirent en profiter devraient donc s'inscrire au plus tôt en téléphonant après 5 heures à 247-2785 ou le jour à 233-1537.

Chronique de CBWFT

Un animateur de variétés tout neuf: Yves Corbeil

Depuis quelque temps, de fortes rumeurs voulaient qu'Yves Corbeil devienne le nouvel animateur de **Zoom**. Ces rumeurs sont maintenant une réalité: Yves Corbeil est l'animateur tout neuf que **Zoom** vient de se payer. Il fera ses débuts dans ce nouveau rôle, le 21 septembre, à la télévision de Radio-Canada et il sera là chaque dimanche à 19 h 30.

Celui qui prend la relève de Jacques Boulanger et de Claude Landré (celui-ci vient de se joindre à Jacques Normand comme "Couche-tard") entreprendra donc, si l'on peut dire, en ce début de soirée du 21 septembre, une nouvelle carrière: celle d'animateur d'émissions de variétés.

Yves Corbeil est né à Montréal il y a environ 25 ans. Il a étudié au collège André-Grasset et à l'Ecole normale Jacques-Cartier et il a fait un stage en lettres à l'Université de Montréal. L'art dramatique l'intéresse également. Charlotte Boisjoli, Paul Buissonneau, Mme Jean-Louis Audet, Tania Fédor et François Rozet lui donnent alors des cours.

C'est dans le métier de journaliste qu'Yves Corbeil fait ses débuts dans le monde du travail. Il est rédacteur au Journal des jeunes. Cette publication devient bientôt un journal télévisé. Yves Corbeil est alors choisi pour animer l'émission, sa première. Un an plus tard, il présente une autre émission jeune de la télé: "les Hommes de l'avenir".

En sa' qualité d'acteur, il fait ses premières armes dans un film de Pierre Patry: "Trouble-fête". A ce moment-là, Yves Corbeil est tout à son apprentissage de comédien. Il poursuit ensuite cette nouvelle carrière en compagnie de Paul Blouin, l'un des réalisateur de téléthéâtres à Radio-Canada. Celui-ci travaille alors à la production d'une pièce d'André Major: "Doux sauvage". A la télévision, on voit par la suite Yves Corbeil dans des sketches au "Sel de la semaine" et à "Langue vivante" et dans "Rue des Pignons".

A la scène, Yves Corbeil joue d'abord au collège. Durant ses études, d'ailleurs, il travaille les rôles de jeunes premiers de caractère. Son registre s'étend alors du classique au moderne. Dans "Phèdre" de Racine, il est Hippolyte. Cependant, à cette époque, Yves Corbeil se sent surtout attiré par quelques personnages farfelus de Molière et par d'autres, aussi "loufoques", de Tchékhov.

Plus tard, il prête son concours au Centre des essais des auteurs canadiens et joue sous la direction de Paul Buissonneau. Lors de la journée de la jeunesse, en août 1967, on le retrouve à l'Expo où il fait partie de la distribution d'une oeuvre de Claude Jasmin: "Quer".

C'est en 1967 également qu'Yves Corbeil fait sa première émission de radio. Il devient alors, pour une saison, l'animateur de "Radio-transistor", à l'antenne de Radio-Canada. Au cours de la saison dernière, Yves Corbeil était l'animateur, à la télé de Radio-Canada, de "Si jeunesse pouvait" et il vient de passer l'été qui s'achève dans l'Estrie. Il était, en effet, l'un des interprètes du spectacle 1969 du Théâtre de Marjolaine: "Hold-up". Ce photo-roman complet et en couleur de Marcel Dubé et Louis-Georges Carrier sera à l'affiche des "Beaux Dimanches", le 8 mars, à 20 h 30.

Yves Corbeil est donc un jeune homme très occupé présentement. En plus de préparer et de répéter la nouvelle saison de **Zoom**, il répète et tourne "Hold-up".

Pour la rentrée de **Zoom**, Yves Corbeil accueillera, le 21 septembre: Renée Claude, qui sait si bien chanter Jean-Pierre Ferland, Stéphane Venne, Georges Brassen; le poète-guitariste du lac Saguay, Claude Gauthier, auteur du "Grand Six-Pieds", de "Parlez-moi de vous", de la chanson-thème du film "Entre la mer et l'eau douce"; un groupe très populaire chez les jeunes, Les Bel Canto, et un chansonnier parisien très très drôle, Robert Rocca.

Ce **Zoom** sera réalisé par Pierre Desjardins: script-assistante: Carmen Clark.

"Prisme": émission culturelle vivante

Prisme débute à la télévision de Radio-Canada le dimanche 21 septembre, à 22 h 30. A cette occasion, nous avons rencontré l'animateur, Wilfrid Lemoine, qui ne nous a pas caché son enthousiasme, lui qui, depuis de nombreuses années, souhaitait une émission du genre. Il croit énormément en cette idée et pense que le public devrait la suivre avec entrain.

Il nous a dit: "Cette émission culturelle conçue de façon nouvelle et originale comble une lacune et répond à un besoin. En effet, il n'existait pas encore, à la télévision, une émission solide et d'envergure, essentiellement consacrée aux arts, aux lettres, à la création en général et principalement axée sur le Canada français.

"Mais l'équipe de **Prisme** se fait une idée très précise de ce que doit être et ne pas être son émission.

"**Prisme**, comme le mot l'indique, réfractera, diffusera l'art qui se fait, au moment où il se fait et par ceux qui le font. Prisme des yeux, des oreilles, de l'intelligence, des sens à l'affût de l'équipe, qui s'efforcera de sensibiliser le téléspectateur aux mille et une nuances, aux implications vivantes des arts et des lettres."

— De quelle façon aborderez-vous les oeuvres?

"On parlera donc des lettres, du théâtre, du cinéma, de la sculpture, de l'architecture, du 'design' même, mais jamais d'un point de vue critique ou didactique. Pour **Prisme**, les arts sont un fait humain, sociologique et qui englobe toute la société et qui devrait intéresser tout le monde.

"Evidemment, on rendra d'abord témoignage de la réalité de la littérature et des arts québécois. Mais, comme il ne s'agit pas de montrer le seul contenu des oeuvres, bien plutôt de mettre en évidence toute leur aura, les courants intellectuels et sensibles qui les accompagnnt, on reste ouvert au monde. Il n'y aurait d'ailleurs plus, aujourd'hui, de frontière ni cloisons entre les courants d'idées. Si, par exemple, **Prisme** invite un jeune romancier qui fait de la recherche à venir nous parler de son travail, il serait normal qu'on le confronte avec ce qui se fait d'analogue à l'étranger. Tous les courants artistiques du monde sont interdépendants.

"Lors de la première émission, le dimanche 21 septembre, à 22 h 30, tout d'abord, un sujet choc: la présentation du tandem Tremblay-Brassard, à l'occasion de la première des 'Belles-soeurs' au Rideau-vert.

"Qui est l'auteur? Quel est son monde? Pourquoi a-t-il écrit cette pièce? Le téléspectateur aura ample matière pour se faire une opinion. Il saura réellement ce qu'est l'auteur, ses belles-soeurs, sa ruelle, son balcon. A cette occasion, il sera aussi question d'un projet de film et de deux livres.

"Dans la seconde partie de l'émission, on se rendra au Musée d'art contemporain et on interviewera le conservateur Gilles Hénault au sujet de la collection permanente du musée. Il nous parlera de l'orientation de ses choix et il nous dira ce qu'il souhaite que devienne le musée."

Prisme: une émission sensible et vive, qui promet d'intéresser tout le monde; qui s'efforcera de s'améliorer sans cesse; qui essaiera d'atteindre au coeur de la vie artistique québécoise contemporaine et de nous persuader que l'imagination créatrice est l'affaire de tous.

Outre Michel Gréco et Wilfrid Lemoine, l'équipe comprend Claude Roussel (réalisateur), Jean Sarrazin (recherchiste), Jacqueline Labelle (assistante) et Uwe Konneman (cameraman).

Des films français au théâtre "Cinéma 3"

On présentera à partir du jeudi 25 septembre prochain des films français avec dialogues français et sous-titres anglais. C'est au "Cinéma 3" (l'ancien théâtre Mac's), situé à l'angle de la rue Sherbrook et de l'avenue Ellice à Winnipeg, que ces présentations seront données. Le théâtre a été rénové et on n'y offrira que des films de grande classe. Plus tard, d'autres films étrangers y passeront à l'écran.

La première oeuvre à l'affiche sera "La Guerre est finie" mettant en vedette Yves Montan, Jean-Pierre Aumont et Ingrid Tholin. La direction est confiée à Alan Resnais. Ce film fut primé à New York, comme le meilleur de l'année 1967.

Au poste CBWFT

JEUDI 18 SEPTEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ou ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Pirate Maboule (C)
5:00—Bidule de Tarmacadam
5:30—Les Chevaliers du ciel (C)
6:00—Thibaud ou les Croisades (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A propos
7:30—Les grands films: "Les Implacables" (The Tall Men). Western avec Clark Gable, Robert Ryan et Jane Russel. En 1867, après la guerre civile, un aventurier entreprend de faire passer un immense troupeau de bétail du Texas jusqu'au Montana. Il s'associe deux frères. Bientôt, une rivalité amoureuse éclate entre le chef et un de ses associés au sujet d'une jolie femme que ces hommes ont sauvée d'un campement d'émigrés attaqués par les Indiens. (Américain 1955)
9:30—Le Sel de la semaine
10:30—Dossiers
11:00—Les Incorruptibles

VENDREDI 19 SEPTEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les 2 D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A propos
7:30—La Soeur volante (C)
8:00—Donald Lautrec "Chaud"
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Le Mystère du château de Blackmoor". Film policier d'épouvante réalisé par Harold Reiln, avec Rudolf Fernau, Karin Dor, Harry Ribauer et Walter Giller. Un château écossais est loué à un homme qui rentre d'Afrique. Une série de crimes par strangulation se produit. L'enquête établit que l'assassin ne possède que quatre doigts à la main gauche. (Allemand 1963)

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

1:30—Cours universitaires: "Histoire du Canada". Période de 1896 à nos jours.
2:15—Cours universitaires: "Littérature canadienne-française". Deux auteurs: Mgr Félix-A. Savard et Alain Grandbois.
3:00—Roquet Belles Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Plein feu... L'aventuer (C)
5:00—Si jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles (C)
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et Galaxies (C)
7:00—Cher Oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Billet de faveur: "Le trésor des sept collines" (Gulf of the Seven Saints). Western avec Clint Walker, Roger Moore et Robert Biddleton. Deux trappeurs découvrent une cache contenant 250 livres d'or. Ils emportent leur butin à la ville mais sont obligés de s'arrêter en route pour acheter un cheval qu'ils paient avec de l'or. Ce qui attire l'attention de bandits qui se mettent à leur poursuite. Les trappeurs égarent leurs ennemis dans le désert et cachent l'or dans le creux d'un rocher. Après quoi ils gagnent le ranch d'un ami. Les bandits les y retracent. (Américain 1961)
9:30—Souvenirs à Gogo
10:00—Les animaux chez eux (C)
10:30—Les couche-tard (C)
11:00—Cinéma: "Un homme de fer" (Twelve O'clock High). Film de Henry King, avec Gregory Peck et Hugh Marlowe. Histoire d'un commandant d'escadron de pilotes américains qui, grâce à sa poigne de fer, mène avec succès plusieurs missions dangereuses de bombardements de jour, au-dessus du sol allemand. (Américain 1949)

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

1:30—Tennis
2:30—D'Iberville (C)
3:00—Francophonissime
3:30—Tolstoï vu par Guillemin (C)
4:00—D'hier à demain
5:00—Cinquième dimension
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les beaux dimanches (C)
10:30—Prisme
11:00—Cinéma: "L'année dernière à Marienbad". Drame réalisé par Alain Resnais, avec Delphine Seyrig, Giorgio Albertazzi et Sacha Pitoeff. (Franco-Italien 1960)

LUNDI 22 SEPTEMBRE

2:00—Monsieur Surprise (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—Monsieur Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray (C)
6:00—Linus (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal
7:15—A propos
7:30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8:30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Le Paradis des hommes". Documentaire romancé de Folco Quilici, avec Vairia Hatamou, Teura Tératémia, Teirei Antoroi et Marii Hatuoutu. (Italo-français 1957)

MARDI 23 SEPTEMBRE

2:00—Monsieur Surprise (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini-fée (C)
5:30—La vie qui bat (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Cinéma du mardi: "Tonnerre sur Timberland" (Guns of The Timberland) (C). Western de R. Webb, avec Alan Ladd, Jeanne Crain et Gilbert Roland. Deux entrepreneurs américains obtiennent du gouvernement un contrat pour la coupe du bois dans une région forestière de l'Ouest. Mais des fermiers établis en cet endroit ne l'entendent pas de cette façon. (Américain 1960)
9:00—Rue des Pignons (C)
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "La jeune fille". Récit poétique de Purisa Dordevic, avec Milena Dravic, Ljubisa Samardzic et Rade Markovic. Dans les archives de guerre de la Yougoslavie, on trouve la fiche d'une jeune fille disparue. Qui est cette jeune fille, qu'est-elle devenue? On retourne alors en arrière pour revivre les amours tragiques d'un soldat et d'une fille, membre de la résistance. (Yougoslave)

MERCREDI 24 SEPTEMBRE

2:00—Monsieur Surprise (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Marie Quat'poches (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les 2D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal
7:15—A propos
7:30—La Bohème (C)
8:00—Cinéma du mercredi: "Sherlock Holmes et le collier de la mort".
9:30—Vivre en ce pays (C)
10:00—Les incorruptibles
11:00—Festival Pagnol: "Les Lettres de mon moulin". Film de Marcel Pagnol, d'après trois contes d'Alphonse Daudet.

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique à l'hôtel Vancouver à Vancouver, C.-B., à compter de 2 h 00 de l'après-midi, le mardi 14 octobre 1969. Entre autres questions, le Conseil examinera le renouvellement de licence de l'entreprise de radiodiffusion suivante dont le permis expire le 31 mars 1970.

CKSB St-Boniface, Man.

Toute personne qui désire présenter des commentaires ou s'opposer au renouvellement de licence ci-haut mentionné devra soumettre au Secrétaire vingt (20) copies de son mémoire le ou avant le 2 octobre 1969.

Les personnes qui désirent examiner ces mémoires pourront le faire en se présentant, pendant les heures de bureau, au siège social du Conseil, 100, rue Metcalfe, Ottawa, Ontario.

On peut obtenir des exemplaires supplémentaires de cet avis en s'adressant au soussigné.

Le Secrétaire,
F. K. Foster

Chronique sportive

Les Mets de New York en tête, c'est presque le monde en l'envers . . .

par Jacques LEMOYNE

Même l'an dernier, alors qu'ils donnaient des signes d'amélioration, personne n'osait croire que les ridicules Mets de New York termineraient au premier rang de leur division dans la Ligue Nationale. Il y a des experts chevronnés qui les ont relégués au dernier rang tant il paraissait impossible que tous les jeunes joueurs du club arrivent à pleine maturité en même temps. Au moment où j'écris ces lignes, les joueurs de Gil Hodges occupent le premier rang de leur division et ils entreprennent un voyage qui pourrait bien décider du titre. Notons que, jusqu'ici, les Mets sont venus de l'arrière à 32 reprises alors que les Tigres de Detroit étaient venus de l'arrière 37 fois pour s'assurer du championnat de la Ligue Américaine l'an dernier. Un autre facteur intéressant à noter: les Mets attireront plus de deux millions de spectateurs cette saison chez eux! Notons cependant que les Mets se sont toujours bien défendus aux guichets, mais qu'il est quand même remarquable de voir cette équipe connaitre de tels succès en si peu de temps et après de si nombreux échecs. Les lanceurs ont fait la différence, mais les lanceurs viennent du système des clubs école des Mets! Ça aussi c'est une différence.

Alors que la lutte est terminée dans la Ligue Américaine avec Minnesota et Baltimore en ligne pour se faire face dans les éliminatoires, la lutte demeure farouche dans la Nationale. New York et Chicago, un autre club dont on ne pensait pas beaucoup de bien quand il est tombé sous la férule de Léo Durocher, vont lutter jusqu'à la dernière journée tandis que cinq, oui vous lisez bien, cinq des six clubs de la division ouest ont tous de bonnes chances de l'emporter. Deux joutes seulement séparent Houston des Giants de San Francisco, au moment où j'écris ces lignes. Cincinnati, Atlanta et Los Angeles sont aussi dans la lutte avec des demi-parties derrière les meneurs! Quelle fin de saison. J'ai pourtant l'idée que les Giants vont l'emporter, mais je n'ose prédire une victoire des Mets tant cela me parait paradoxal! Et, pourtant, ils sont revenus de loin pour déloger Chicago. Quel bel équilibre que celui de la Nationale et comme les Expos doivent avoir hâte de pouvoir eux aussi contribuer à l'excitation des derniers jours, autrement qu'en jouant le rôle de "spoilers" (gâcheux ou empêcheurs de tourner en rond?) en cette magnifique fin de saison.

Expansion!

On a de nouveau prononcé le mot expansion dans la Ligue Nationale de hockey. J'avoue que tous ces projets ne m'impressionnent guère. On met tellement de temps à se mettre à l'heure d'aujourd'hui dans ce circuit que tout ressemble à du déjà vu. Notons cependant, pour la saison prochaine, un changement important dans le calendrier des éliminatoires. Pas assez important pour qu'on ne s'en tienne qu'aux deux meilleures équipes de chaque division, mais assez important pour qu'on prenne la chance que les deux meilleurs clubs des deux sections se rencontrent, ou que les deux meilleurs clubs, s'ils jouent dans une même section, s'affrontent pour couronner véritablement un champion. Je suis aussi d'accord avec le redressement des cadres en section est-ouest, mais je ne vois pas très bien Vancouver dans la section est! Il me semble que Philadelphie devrait jouer dans la section est avant Vancouver! Pour ce qui est de cette dernière ville nous en reparlerons en discutant le "rapport" du coureur canadien Bruce Kidd! On parle aussi d'inclure des clubs européens dans la Nationale. Pourquoi pas, puisque les Russes, les Tchèques et les Suédois sont des professionnels de vieille date!

Le calibre du jeu ne s'améliorera pas dans la Nationale, c'est bien certain. Il y a déjà assez de joutes ennuyeuses que ce ne sera pas drôle quand le calendrier sera porté à 76 joutes. Mais il faut croire qu'on pense que la bourse des amateurs de hockey est pleine à craquer puisqu'on leur impose ainsi plus de joutes médiocres, probablement à des prix plus élevés. Et comme il ne semble pas y avoir une seule ville des Etats-Unis pour réagir aussi favorablement au hockey que Montréal a réagi au baseball, on peut s'attendre à ce que plusieurs équipes connaissent des difficultés financières énormes. Les magnats cependant doivent avoir de meilleurs renseignements que ceux des économistes de M. Trudeau puisqu'ils brandissent des sommes plus fortes que jamais, sommes qu'ils viennent chercher dans les poches des amateurs de hockey! Ces mêmes amateurs de hockey sont des payeurs de taxes et ils ne se recrutent pas tous dans la société des bien nantis. Il faut croire qu'il est plus facile de trouver des sous pour le hockey que pour les taxes. C'est encourageant et cela nous prouve que notre économie n'est peut-être pas aussi mal fichue qu'on semble le croire. A moins que . . .

Bruce Kidd

Bruce Kidd est un athlète qui s'est mérité l'admiration de tous les Canadiens par ses exploits sur les pistes du monde entier. Coureur au style fantaisiste il s'est classé parmi les meilleurs du monde et il aura certainement un jour sa place au Panthéon des sports. Mais de là à dire que Bruce soit un expert dans tout ce qui touche les sports il y a un large pas qu'il n'aurait jamais dû tenter. Ses attaques contre le sport professionnel ne sont pas nouvelles et elles riment toujours à rien. Le sport professionnel est conduit par des gens qui s'intéressent aux gros sous, mais joué par des athlètes qui sont humains, fiers de leur profession et qui, dans la majorité des cas, jouent sans songer aux gros sous qu'ils font. Cela leur vient après, pas pendant le jeu. Que Kidd trouve anormal que les dirigeants des clubs professionnels pensent aux profits ne nous prouve qu'une chose: il ne s'y connait pas en affaires. Quand on investi de deux à six millions de dollars pour acheter un club de hockey, on ne le fait pas pour le simple plaisir du sport. On le fait aussi parce que tout en aimant le sport on y trouve son profit. Cela me parait tout à fait normal et certainement pas digne de censure.

Pour ce qui est de la demande de Vancouver lors de sa première tentative pour s'inscrire dans la Ligue Nationale, les accusations de Kidd ne tiennent pas devant certains faits. La présentation faite par la ville de Vancouver était minable. Tout de l'a-peu-près. On semblait l'avoir fait exprès pour ne pas consulter les gens qui connaissent quelque chose au hockey. J'étais furieux contre la Ligue Nationale et plus spécialement contre Smythe fils au lendemain des assises qui refusèrent de considérer sérieusement la demande de Vancouver. Mais quelqu'un dans la hiérarchie des Canadiens me déclarait encore dernièrement que cette présentation était si mal faite et, qu'avant même de s'inscrire dans la Ligue, qu'on avait tellement indisposé certains directeurs, qu'il était bien inutile de s'attendre à un autre verdict. Bruce Kidd aurait mieux fait de vérifier ses dires. Le président Campbell, qui avait lui-même été muet comme une carpe au lendemain de cette séance, laissant l'ire de la presse tomber sur Connie Smythe, Stafford Smythe et leurs associés, a changé d'attitude et aurait pu renseigner Bruce sur les raisons véritables motivant le refus des Gouverneurs de la Ligue Nationale. Si on part de tout cela, on se demande à quoi rime le rapport de Bruce Kidd?



Le président Clarence Campbell, de la Ligue nationale de hockey, a annoncé jeudi dernier que deux nouvelles équipes seront ajoutées au circuit de hockey professionnel pour la saison 1970-71. Vancouver est la seule ville canadienne intéressée à faire partie de la LNH. Il lui faudra vraisemblablement débourser $6 millions avant le 1er décembre prochain. (Photo TTS)

Les festivités de la Coupe Grey pour la 1ère fois à Montréal

Pour la première fois dans l'histoire de la Ligue canadienne de football, les festivités de la Coupe Grey auront lieu à Montréal, du 23 au 30 novembre. Environ 500,000 personnes de Montréal, Sherbrooke, Québec, Trois-Rivières et Ottawa participeront aux manifestations organisées à cette occasion. On estime d'autre part à 40,000 le nombre de personnes qui se déplaceront de divers coins du pays pour venir goûter à l'atmosphère carnavalesque de ce festival.

La Chorale des Intrépides

La Chorale des Intrépides vient d'élire son comité exécutif pour la saison 1969-70. Ont été élus les membres suivants: présidente, Mlle Carmelle LeGal; vice-président, Daniel Proteau; secrétaire, Mme Germaine Marion; trésorière, Mme Alice Frédette.

D'autres postes également importants ont été remplis: Mme Fabiola Turcotte et Mlle Lucille Turgeon, bibliothécaires; Francis Fontaine et Maurice Fontaine, relations extérieures et intérieures respectivement. Plusieurs autres petits comités seront formés sous peu pour assurer le bon fonctionnement de la Chorale.

La Chorale des Intrépides présentera un concert, sous la direction de Marcien Ferland, à la salle de Concert du Centenaire le vendredi 7 novembre prochain, sous les auspices de la ville de St-Boniface.

Le comité

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Conseil d'Etat

La réunion d'automne du Conseil d'Etat aura lieu au gymnase Holy Cross le samedi 27 septembre. Pour quatre dollars seulement, chaque convive a droit au souper et à la danse qui suivra.

Installations des officiers

L'installation des officiers des Conseils Jubinville, Ile-des-Chênes, St-Boniface et Goulet aura lieu le mardi 30 septembre, à 8 h 30 p.m., au Club Traverse, 267, rue Traverse. Les dames sont cordialement invitées à se joindre à nous pour cette cérémonie qui sera suivie d'une soirée.

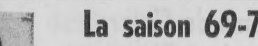
Çà et là

Les frères qui détiennent encore des plumes distribuées l'an dernier sont priés de les retourner au Grand Chevalier avant la fin du mois de septembre.

"Après-Tout" assistera-t-il à l'installation des officiers du 30 septembre? S'il prend ses exhortations au sérieux et s'il est conséquent avec lui-même, il devrait y être!

Notre ligue de 5 quilles est commencée. L'entrain ne manque pas et tout laisse prévoir des rencontres intéressantes tous les vendredis.

Rigoletto



La saison 69-70 au Centre Culturel

La saison 1969-1970 s'ouvrira bientôt au Centre Culturel de St-Boniface. Il y aura des cours et des activités de tous genres.

Dessin, peinture, ballet, bâton, yoga, "Tap dancing", tels sont les cours qui sont d'ores et déjà organisés. D'autres sont encore à l'état de projet et peut-être verront-ils le jour au cours de l'année.

Le dessin et la peinture seront les principaux sujets du Cours d'initiation aux techniques et à la théorie de l'art que donneront MM. Roger Boulet et Bernard Mulaire chaque mardi soir, de 7 h 30 à 10 h 30, à compter du mardi 30 septembre. MM. Boulet et Mulaire sont deux jeunes artistes manitobains qui terminent présentement leurs études à l'Ecole des Beaux-arts de l'Université de Manitoba. Ces cours sont destinés aux personnes âgées de 16 ans et plus. Il y aura deux sessions de 10 cours chacune. Celle d'avant Noël portera sur le dessin et différentes techniques, celle d'après Noël portera surtout sur la peinture.

Mme Juliette Bernier sera cette année sera en charge du Yoga. Ces cours auront lieu le mardi soir de 7 h 30 à 8 h 30 à compter du 30 septembre. Là aussi il y aura deux sessions séparées par la période des fêtes. Les personnes qui ont pris le cours élémentaire l'an dernier peuvent prendre le cours secondaire dès la première session car les deux cours seront donnés.

Quant au ballet, ces cours auront lieu le samedi matin de 10 h à 11 h à compter du 4 octobre. Ils sont destinés surtout aux jeunes de 6 à 17 ans. Ces cours seront donnés par M. Raymond Goulet, ancien danseur-vedette du Ballet royal de Winnipeg. Les adultes (18 ans et plus) qui seraient intéressés à prendre des cours d'expression corporelle sont priés de nous en informer et si le nombre est suffisant, M. Goulet serait prêt à donner ces cours un soir de semaine.

Le Centre offre aussi des cours de "bâton" et de "Tap dancing". Mlle Lynne Normandeau sera chargée de ces cours qui auront lieu de 4 h à 5 h le mercredi, à compter du 1er octobre. Mlle Normandeau est très qualifiée pour donner ces cours, ayant déjà été chargée de tels cours au Winakwa Community Club.

Pour obtenir plus de renseignements sur ces cours et s'y inscrire, on est prié de téléphoner au Centre Culturel entre 9 h et 5 h (233-3539) du lundi au vendredi.

En fait d'activités sociales, le Club social du Centre Culturel a une série de projets qu'il compte mettre en oeuvre à partir de la fin d'octobre. Ces soirées auront lieu une fois par mois et elles auront toutes des thèmes différents. Par exemple, celle de la fin d'octobre sera probablement une soirée "Monte-Carlo" où l'on pourra jouer à la roulette, au baccara, au chemin de fer, etc. Pour novembre, le Club essaiera d'organiser un grand bal populaire. A la fin de décembre, soirée du Jour de l'an. Fondues, défilé de modes, etc., telles sont quelques-unes des idées mises de l'avant. Le Club social sera heureux de recevoir n'importe quelle autre suggestion d'activités sociales.

Mercredi dernier, le 10 septembre, on a procédé au tirage mensuel du Centre. Le prix de $1,000 a été gagné par M. Raymond Vadeboncoeur, du 531, avenue Marion, et celui de $500 par M. Paul Colette, du 532, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface.

Le Conseil d'administration du Centre a le plaisir d'annoncer la nomination de Mme Solange Normandeau au poste de Secrétaire générale du Centre. Elle est entrée en fonction le 15 septembre. Mme Normandeau est bien connue au Manitoba français et nous sommes certains que la population lui apportera son plein appui. Mme Normandeau sera au bureau du Centre du lundi au vendredi, de 9 h à 5 h.

Communiqué

Evénements sportifs aux Stades, au Vélodrome et à l'Aréna

Du 17 au 21 septembre — Ice Follies

Le 21 septembre — Football: Bombers-Lions de la C.-B.

Le 24 septembre — Football juvénile au Vélodrome, à 7 h du soir

Loin d'être une maladie réservée à la vieillesse, l'arthrite peut frapper à tout âge, même dès l'enfance.

Le problème de Chypre est toujours dans l'impasse

NICOSIE, Chypre — Face à un déficit croissant qui atteint près de $15 millions pour l'opération de paix qui se poursuit depuis près de cinq ans et demi dans l'île de Chypre, en Méditerranée, le secrétaire général des Nations unies, U Thant, est soucieux de comprimer et même mettre fin à ce coûteux engagement.

Telle est la teneur des entretiens que vient d'avoir le sous-secrétaire général de l'ONU, M. Ralph Bunche, avec le gouvernement cypriote, au cours d'une visite de deux jours à Nicosie. On croit que les Cypriotes grecs ont consenti à une nouvelle réduction de la force de paix que le président Makarios qualifie de "touristes permanents". Mais la minorité cypriote turque s'y oppose vivement.

D'autre part, certains des six Etats membres (Canada, Danemark, Finlande, Irlande, Suède et Grande-Bretagne) qui fournissent des effectifs à la force composée de 3.850 hommes, veulent se retirer de l'île, ou au moins réduire leurs effectifs.

Une seule chose empêche ces pays de poser ce geste, c'est l'absence significative de progrès vers un règlement des problèmes de la république cypriote malgré un dialogue qui dure depuis 15 mois entre les négociateurs cypriotes, grecs et turcs.

Les divergences politiques et constitutionnelles entre les Cypriotes grecs et turcs sont vieilles et profondément enracinées. Elles se sont aggravées à la suite des troubles qui ont failli faire éclater la guerre civile à Noël 1963, et les réalistes sont d'avis que ces différends ne seront pas aisément résolus.

C'est pourquoi certains pays membres désirent réduire leur participation à la force de paix. Les gouvernements de ces pays n'entrevoyant pas la fin de leur engagement veulent en réduire sensiblement la portée. Aussi, U Thant est impatient de voir s'accélérer les entretiens, afin d'en arriver à une solution, parce que plus l'opération de paix se poursuit plus le déficit s'accroît.

Un officier supérieur canadien a dit dernièrement au cours d'une entrevue: "Les observateurs sont inutiles. Regardez ce qui se passe à Suez".

Tout indique que le gouvernement du Canada désirerait réduire son contingent de 500 hommes pour en faire un instrument d'observation quand le mandat de cette force de paix de l'ONU sera revisé en décembre prochain par le Conseil de sécurité.

Toutefois, la plupart des Cypriotes turcs et grecs ainsi que de nombreux militaires du contingent canadien sont d'avis qu'une telle réduction serait un dur coup au travail accompli depuis cinq ans. Un autre officier canadien a dit que la force de paix a besoin de plus de pouvoirs afin de désarmer les guérilleros.

Le gouvernement canadien a tenté d'obtenir ces pouvoirs pour son contingent à Chypre en 1964, mais sans succès.

La hausse des prix . . .

(Suite de la première page)

nement Trudeau et même si M. Rasminsky a apprécié les déclarations de M. Young, il existe des divergences d'opinions sur l'application des méthodes de restrictions.

Précédemment, le Conseil économique du Canada avait expliqué que les politiques adoptées en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis ne pourraient fonctionner au Canada qui est trop sensible aux fluctuations économiques mondiales.

Le mois dernier, la Commission a tenu une série de rencontres avec les représentants syndicaux et patronaux de tous les coins du pays. Ces discussions n'auraient pas encore produit de formule, mais la Commission espère recevoir des recommandations et les soumettre à une conférence qui réunira cet hiver des éléments du gouvernement, du patronat et du syndicalisme.

A l'Affiche

Films du jeudi midi

La saison des films du jeudi midi est ouverte à la salle d'assemblée de la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg. La présentation commence à 12 h 20 p.m. et les amateurs d'art sont invités à y apporter leur déjeuner et à déguster un café servi par les dames du Comité, à raison de 25c.

Le jeudi 25 septembre prochain, les travaux de Dorothea Lange, la photographe américaine de renommée internationale, dont on a pu admirer les oeuvres à la Galerie depuis quelques semaines, seront le sujet du film: "The Closer for Me". Tous sont invités.

Réception de l'Alliance Française

L'Alliance Française de Winnipeg reprendra ses activités le 10 octobre prochain, avec une réception aux fromages français au salon "Blue Room" de l'hôtel Charterhouse, à 8 h du soir.

Thé annuel

Le thé annuel des dames diplômées des universités aura lieu le samedi 27 septembre, de 2 h 30 à 4 h 30 de l'après-midi, dans les salons du Club, 54, Westgate.

Toutes les dames diplômées sont priées d'y assister afin de pouvoir obtenir tous les renseignements au sujet des programmes pour la saison qui commence.

Les autorités religieuses réclament des mesures plus sévères à Belfast



Aux dernières nouvelles, les soldats britanniques envoyés en Irlande du Nord pour maintenir la paix entre les Protestants et les Catholiques ont obtenu de ces derniers la permission de démanteler les barricades érigés dans le secteur catholique de Belfast. Ci-dessus, les soldats britanniques au plus fort des émeutes. (Photo TTS)

☆ ☆ ☆

BELFAST, Irlande du Nord — Les dirigeants des collectivités catholiques et protestantes de l'Irlande du Nord ont demandé la semaine dernière aux autorités de prendre des mesures infiniment plus sévères pour réprimer la violence qui se manifeste à Belfast.

Ils réclament que toutes les personnes arrêtées pour possession d'armes à feu soient détenues sans caution jusqu'au moment de leur procès, et que le couvre-feu soit imposé par les autorités militaires dans les secteurs et au moment où elles le jugeront à propos.

Les dirigeants religieux signalent que l'intimidation est toujours un grave problème et qu'ils accueillent favorablement la décision du ministère de l'Intérieur de créer un service de protection publique destiné à réprimer cette intimidation.

Les dirigeants religieux recommandent également la fermeture des débits de boissons alcooliques à 8 h le soir dans toute la ville.

Par ailleurs, la police et les commandants de l'armée britannique se sont réunis dans le but de prendre des procédures contre une station de radio illégale qui exhorte les protestants à la violence.

Une lueur d'espoir est apparue au début de la semaine au ciel orageux de l'Ulster quand on a enlevé les barricades à Londonderry; elles avaient été érigées pendant les émeutes qui se sont produites entre catholiques et protestants le mois dernier. Huit personnes avaient été tuées dans ces émeutes.

D'autre part, le 8 septembre, un jeune membre d'un comité de surveillance protestant a été tué d'une balle à la tête, mais l'auteur de ce crime est toujours inconnu.

Cet assassinat faisait suite à une nuit de pillage et de bagarres. La circulation était complètement bloquée derrière les barricades érigées dans les rues de Belfast aussi bien par les catholiques que les protestants.

Les militaires britanniques en garnison en Irlande du Nord depuis les émeutes du mois dernier, ont été dépêchés aux points stratégiques de Belfast alors que la population tentait de se frayer un chemin dans les débris pour aller aux emplettes.

Décès

Au Manitoba

ST-BONIFACE —



M. Pierre-E. Fontaine

Le samedi 13 septembre, à l'hôpital général St-Boniface, est décédé, muni des sacrements de l'Eglise, M. Pierre-Eugène Fontaine, de 165, boulevard Provencher, St-Boniface, fondateur et propriétaire de Fontaine Electric pendant 55 ans.

Né à Paris en 1889, il vint au Canada en 1913. Pendant la première grande guerre de 1914-1918, il combattit dans l'armée française. Il fut cité à l'ordre du jour deux fois et décoré de la Croix de Guerre. Revenu au Canada, il fut, pendant 22 ans, vice-président de la section des Réservistes français de la Légion royale canadienne et son président pendant 25 ans, jusqu'en 1967 alors que la maladie le força de quitter son poste. M. Fontaine fut aussi président du Club Kiwanis de St-Boniface, membre actif du Club Canukeena, de l'Union Nationale Française, de l'Alliance Française et de la Manitoba Electrical Association.

Le défunt laisse dans le deuil son fils, Georges; sa bru, Marie, et quatre petits-enfants, Jean, Annette, Georges et Robert.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire Philippe Coutu lundi soir à 7 h 30, et le service fut chanté à la Maison-Chapelle à 10 h, mardi matin. L'inhumation eut lieu au cimetière du Sacré-Coeur des Belges à St-Boniface.

Les porteurs étaient MM. R. Raynaud, J. Rouillard, J. Jaspar, D. Ivanoff, M. Gyde, H. Caron et S. Bonnière, le président de la section française de la Légion.

* * *

ST-BONIFACE —

Sr Doralice Ferland

Sr Doralice Ferland est décédée le 18 août à la maison provinciale des Soeurs Grises de St-Boniface, à l'âge de 89 ans, après 69 ans de vie religieuse.

Née à Ste-Marie, comté de Beauce, Qué., elle fit ses études à Lorette, Manitoba, où ses parents vinrent s'établir en 1891.

Tous ceux qui l'ont connue sont unanimes à proclamer sa grande charité, sa personnalité et son accueil véridique.

Sr Ferland se dévoua comme comptable-secrétaire et à plusieurs autres emplois à l'hôpital général St-Boniface.

A peine une semaine avant son départ pour l'au-delà, elle récitait encore au micro les prières et faisait des lectures.

La messe de Requiem eut lieu à la maison provinciale et fut chantée par M. Emilien Goulet, sulpicien. M. Marcien Ferland dirigeait la chorale.

La défunte laisse dans le deuil trois frères, Maurice, Alfred et Sauveur, tous de St-Boniface, et plusieurs neveux et nièces.

* * *

LA SALLE —

Mme Adélina Hogue

Le 7 août, à l'hôpital Grace de Winnipeg, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Adélina Hogue, de La Salle.

Née à St-Malo, elle épousa, le 21 janvier 1908, M. Louis Hogue qui la précéda dans la tombe en 1960. Après avoir passé la majeure partie de sa vie sur une ferme avec son époux, elle se retirait au village de La Salle en novembre 1952. Elle était membre des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mme John Novak (Marie), de Transcona, et Mme Aubert Poirier (Germaine), de La Salle (une fille la précéda dans la tombe en 1918); neuf fils, Alfred, de Kamloops, C.-B., Alcide, de Winnipeg, Thomas, de Selkirk, Edouard, de Fort Garry, Georges, de Taylor, Michigan, E.-U., Philippe, de Sanford, Ulysse, d'Edmonton, Alta, Denis, de St. James-Assiniboia, et Victor, de Ste-Dorothée, Qué.; deux frères, Charles et Gabriel Bourgeois, de Pine River; deux soeurs, Mme Solange McColman, de Detroit, Michigan, E.-U., et Mme Marion Porteous, de Vancouver, C.-B.; 42 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées par M. l'abbé E.-U. Morand le vendredi soir 8 août dans la chapelle funéraire Park Lawn, de Winnipeg. La messe de Requiem fut concélébrée en l'église de La Salle le samedi 9 août, à 11 h, avec Mgr H. Lapointe comme célébrant principal. La dépouille mortelle repose au cimetière paroissial.

* * *

En Saskatchewan

REGINA —

M. Emile Coueslan

Le lundi 1er septembre est décédé M. Emile Coueslan, âgé de 82 ans. M. Coueslan est né en Bretagne et arriva au Canada, à l'âge de 17 ans. Il fut fermier toute sa vie. Il éopusa, en 1911, Mlle Ernestine Huet.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Francis, de Wolseley, et René, de Broadview; quatre filles, Mmes Bernadette Tourny, Simone Caffey, Thérèse Tetlock et Jeanne Young, toutes de Regina; une soeur, religieuse de Ste-Marie de la Présentation, Sr St-Célestin, en France; 23 petits-fils et 16 arrière-petits-fils. Deux de ses enfants l'ont précédé dans la tombe: Joseph en 1913 et Emile en 1930.

Le R. P. M. Bédard, O.F.M., chanta le service le 3 septembre en l'église St-Jean-Baptiste.

* * *

En Colombie-Britannique

DAWSON CREEK —

M. Adélard Rivard

M. Adélard Rivard est décédé le jeudi 28 août à l'hôpital général St-Joseph, à l'âge de 63 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Georges, de Prince George, C.-B., Denis, de Spirit River, cipal. La dépouille mortelle Alta; une fille, Mme C. Wolfe (Florence), de Trail, C.-B.; six petits-enfants; deux frères, Alfred et Jean, de St-Boniface; quatre soeurs, Mmes Edmond Lussier (Delphine), Georges Alarie (Irène) et Euclide Collette (Olivine), de St-Boniface, Man., et Mme Amédée Collette (Bella), de Ste-Elisabeth, Man. Son père et sa mère, un frère et une soeur le précédèrent dans la tombe.

Les prières furent récitées le vendredi soir 29 août en l'église Ste-Anne de Falher, Alta. Les funérailles eurent lieu le samedi 30 août, à 3 h p.m. M. l'abbé C. Richer, curé de la paroisse, officiait, assisté de deux prêtres des paroisses environnantes. L'enterrement eut lieu au cimetière de Falher.

La maison funéraire Chapel of Memories de Peace River, Alta, était en charge des arrangements.

Remerciements

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

Les membres de la famille Ferland remercient sincèrement tous leurs parents et amis pour la sympathie qu'ils leur ont témoignée lors du décès de Sr Doralice Ferland.

* * *

LA SALLE —

Mmes John Novak et Aubert Poirier et les familles Hogue désirent remercier les membres du clergé, les religieuses, tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, de fleurs ou par toute autre marque d'estime, lors du décès de Mme Adélina Hogue. Un merci tout spécial à la chorale, à Mgr H. Lapointe et à M. l'abbé E.-U. Morand.

* * *

ILE-DES-CHENES —

Les membres de la famille Edmond Petit désirent remercier bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur mère, soit par offrandes de messes, fleurs, assistance au service ou multiples gestes de bonté, d'aide et d'appui de part et d'autre. Un merci tout spécial aux dames de la Ligue des Femmes Catholiques d'Ile-des-Chênes pour leur généreux dévouement en la circonstance.

* * *

En Saskatchewan

ST-BRIEUX —

Mme Clémentine Monsière, patiente à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, désire remercier, par la voix de la Liberté et le Patriote, tous ses amis de St-Brieux et de Saskatoon pour leurs bons souhaits, cartes de prompt rétablissement et visites très appréciés.

Champion de la bonne entente!

Le "Canadian Council of Christians and Jews" de Winnipeg prépare pour demain un grand banquet en l'honneur des 74 ans de l'ancien chef tory John Diefenbaker.

A cette occasion, le Conseil veut présenter au vieux lion conservateur un certificat de mérite quelconque pour le féliciter de sa contribution à l'esprit de fraternité et de bonne entente au Canada!

Il faut pas mal d'imagination pour découvrir en M. Diefenbaker un champion de la bonne entente au Canada. De toute évidence, les Tories et leurs adeptes (ils sont légion dans l'Ouest) ont la mémoire courte ou ils sont aveugles. Par-dessus le marché il leur en coûtera dix dollars le couvert chacun pour oublier tout ce que le député de Prince-Albert a fait pour bloquer l'adoption d'un drapeau authentiquement canadien et l'expansion du français à travers le pays, pour couvrir de sa hargne tout ce qui peut être favorable à la promotion des Canadiens français. Ils oublieront même tous les ennuis qu'il cause au chef et aux dirigeants les plus valables de son parti. Et l'on appellerait cela promouvoir la bonne entente!

Décidément, les mots ont perdu leur valeur.

J.-P. A.

Lorette

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la L.F.C. fut tenue en la salle paroissiale le jeudi 4 septembre avec une bonne assistance.

La présidente du comité spirituel remercia les membres qui ont assisté à la messe le 15 août et se sont réunis ensuite à la salle pour un goûter et une rencontre amicale.

La secrétaire lut une lettre reçue de La Broquerie avec détails sur leur projet centenaire et suggérant ce que nous pourrions faire à cette occasion.

La présidente du comité d'éducation nous entretint sur les cours d'Arts commerciaux et d'Economie domestique (options) que les élèves pourront suivre cette année mais, malheureusement, ils devront voyager soit à Ste-Anne ou à St-Norbert, ce qui ne fait pas l'affaire des parents.

La présidente du comité social se dit très enchantée du dévouement des membres pendant les vacances: envois de cartes de prompt rétablissement et visite aux malades ainsi qu'envois de vêtements aux nécessiteux.

Nous sommes en train de préparer une pétition pour appuyer la résolution passée au congrès au sujet de l'impôt sur le revenu.

L'aumônier, M. l'abbé H. Perron, nous annonça qu'il avait suivi un cours de catéchèse et nous ferait part de ses idées durant l'Avent et le Carême.

La présidente du comité de recrutement distribua un questionnaire aux différents groupes qui devaient faire connaître leurs idées sur les buts de la Ligue et le profit qu'elles pouvaient en retirer.

Personnel enseignant

A l'école Lagimodière qui compte 475 élèves, le personnel se compose de M. Paul Préfontaine, directeur; Mlle Rita Valcourt, maternelle; Mlles Lucille Fiola et Nicole Beauchemin et Sr Marie Chatel, 1ère et 2e années; Mlles Yvonne Bonin et Louise Faucher, 3e; Mlle Claudette D'Auteuil, 4e; Mme Aline Manaigre, 4e et 5e; M. William Danylchuk et Mlle Simone Levasseur, 5e; Mmes Raymond Tétreault et Lionel Tessier, 6e; Mme Thérèse Grégoire et Mlle Madeleine Ritchot, 7e; Sr Claire Toupin et Mme Raynald Goulet, 8e. Mme Irène Cavaline agit comme secrétaire et M. Ron Chay est en charge du cours d'éducation physique.

Départ

MM. Maurice Therrien et Gérald Johnson et leurs familles ont quitté la paroisse pour aller demeurer à St-Boniface. Ces deux messieurs étaient très dévoués pour les associations locales, surtout M. Therrien qui est un des fondateurs de l'aréna, très consciencieux, et qui s'est dévoué sans compter pour son succès.

Exposition de chats à l'aréna Bertrand de Saint-Boniface

Une grande exposition de chats de race et d'autres aura lieu à l'aréna du Centenaire de la rue Bertrand à St-Boniface les samedi et dimanche 20 et 21 septembre prochain.

On s'attend à une inscription record et qu'on pourra y voir des chats provenant de nombreuses provinces canadiennes de même que de plusieurs états américains.

A tous les intéressés, bienvenue.

Le tracteur automatique au travail

A Kenilworth, bourgade rurale du bon vieux temps, située dans les Midlants anglais, les gens étaient récemment abasourdis de voir un tracteur agricole ordinaire travaillant dur à planter des pommes de terre et accomplissant d'autres tâches dans les champs ... sans conducteur.

Il démarrait et s'arrêtait selon les besoins, et le volant pivotait exactement comme si un homme invisible avait été assis sur le siège. Un Massey-Ferguson du grand modèle, ce tracteur, en fait, se pilotait lui-même. La main de l'homme était devenue superflue.

Un "cerveau électronique transmettait les ordres à des commandes de direction actionnées par la force motrice et recevait des signaux d'une boite de commande installée à l'autre bout du champ et opérant par l'intermédiaire de quelques fils enterrés dans le sol.

Des instructions transmises par ces câbles disaient au tracteur où et quand il devait abaisser son outil. Une fois mis en route, il pouvait cultiver un champ entier sans surveillance. S'il déviait tant soit peu de sa route, les signaux rectifiaient immédiatement sa marche.

Essais secrets

Il avait à son bord des dispositifs indéréglables, comprenant un "cow-catcher" qui l'arrêtait toutes les fois qu'il rencontrait un obstacle ou qu'une panne mécanique ou électrique se produisait.

Il faisait la démonstration d'un système automatique pour tracteurs agricoles: encore une invention anglaise. On pense que ce tracteur automatique rendra d'excellents services dans le monde entier, spécialement dans le cas de grandes entreprises commercialisées. Il est capable de faire de nombreux travaux; il peut notamment tondre le gazon sur les aérodromes, les terrains de sport et de golf.

Cette invention, qui a subi six mois d'essais secrets récemment terminés peut être utilisée sur un tracteur amené sur le champ par commande manuelle, puis branché sur le système automatique.

Quand il a accompli sa tâche, il s'arrête, allumage coupé.

Facile à comprendre

Toutes les manoeuvres automatiques sont d'une précision extrême, surtout quand il s'agit de cultures alignées. Le système peut utiliser toute la gamme des outils aratoires et fonctionner sur tous les tracteurs, grands et petits. Dans les grosses fermes, un seul surveillant peut diriger trois tracteurs automatiques faisant des travaux différents dans trois endroits séparés.

Cette invention est due à la société Autotrack Systems Ltd. de Farnborough, dans le Hampshire (sud de l'Angleterre).

Un cadre, M. Peter Finn-Kelcey, expérimente des tracteurs sans conducteur depuis de nombreuses années dans une université anglaise.

Interviewé il a déclaré: "de multiples opérations industrielles ont été rendues automatiques depuis longtemps; il n'y a aucune raison technique qui empêche les fermiers de profiter des nouveaux perfectionnements apportés à l'électronique".

Le mécanisme de cet appareil est facile à comprendre, a-t-il ajouté. Il coûtera environ £1.000, pourra être mis en marche de jour et continuer à travailler de nuit sans frais supplémentaires.

Jack Collins

Mariages

En Saskatchewan

ST-BRIEUX —

Assié-Antal

Le 6 septembre, M. l'abbé J. Rivard bénissait le mariage de Mlle Phillis Assié, fille de M. et Mme Robert Assié, à M. Carl Antal, fils de M. et Mme Steve Antal, de St-Brieux.

* * *

Au Manitoba

WINNIPEG —

Dacquay-Trudel

En l'église du Sacré-Coeur, le samedi 6 septembre, à 7 h du soir, le R. P. Omer Desjardins, O.M.I., bénissait le mariage de M. Denis Dacquay, fils de M. et Mme Louis Dacquay, à Mlle Lorraine Trudel, fille de M. et Mme Armand Trudel, tous de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une longue robe de dentelle de style romain, rehaussée d'une traine. Son voile trois quarts était retenu par une tiare ornée de paillettes. Elle portait un bouquet de roses pêche.

La dame d'honneur, Mlle Cécile Roy, et les deux demoiselles d'honneur, Mme Doris Cormier et Mlle Elisabeth Lepage, portaient de longues robes de poult-de-soie pêche, garnies de dentelle blanche. Des fleurs en poult-de-soie pêche ornaient leurs cheveux et une gerbe d'oeillets complétait l'ensemble. Elles étaient accompagnées de MM. Joël Delay, Gérald Cormier et Henri Trudel. MM. Hugh Green et Ronald Trudel agissaient comme huissiers.

Au cours de la cérémonie religieuse, Mlle Diane Berger exécuta les cantiques suivants: "Ave Maria" de Schubert, "God Is my Shepherd" de Devorak et "Wedding Hymn" de Handel. M. Michel Koryluk touchait l'orgue.

Une réception pour 250 invités eut lieu au War Amputation Hall.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

Naissances

Au Manitoba

STE-AGATHE —

Le 2 septembre: Normand-Pierre-Joseph, fils de M. et Mme Albert Bérard, baptisé le 14 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Lambert, oncle et tante de l'enfant.

AUBIGNY —

Joseph-Ronald, fils de M. et Mme Marcel Vermette, baptisé le 31 août. Parrain et marraine, M. et Mme David Haddock.

Après 20 ans au service de l'hôpital de St-Pierre, Mlle Alida Dupuis se dévoue à Ile-à-la-Crosse

ST-PIERRE — Mlle Alida Dupuis, de St-Pierre, est allée travailler à l'hôpital des Soeurs Grises d'Ile-à-la-Crosse, Saskatchewan, après 20 ans au service de l'hôpital de St-Pierre.

L'hôpital de 47 lits, situé en face d'un lac, est en brique et possède la plupart des commodités des hôpitaux de ville. Une différence intéressante, c'est que le tout est chauffé avec poêle à bois, même dans les cuisines. Les religieuses qui gardent des pensionnaires durant le terme de classe doivent faire le pain pour 300 personnes.

L'hôpital rend un très grand service aux gens du nord d'où ils vienent surtout par avion. Il n'y a ni appareils téléphoniques, ni télévision, mais un bon service radiophonique.

A l'entrée des classes les gens qui demeurent de 45 à 70 milles d'Ile-à-la-Crosse et Beauval y envoient leurs enfants comme pensionnaires afin qu'ils y reçoivent une bonne éducation. Plusieurs des gens aux alentours d'Ile-à-la-Crosse sont de descendance française.

Félicitation et bonne chance à Alida, qui a choisi un an d'aventure dans le grand nord.

Le comité du centenaire, qui a organisé une petite soirée d'adieu en son honneur, regrette son départ car elle rendit un très grand service à ce comité depuis deux ans en faisant des recherches sur St-Pierre afin d'aider le R. P. Hector Côté pour son livre qu'il prépare pour le Centenaire.

Chevaliers de Colomb

Le Conseil Carillon des Chevaliers de Colomb de St-Pierre promet de l'activité. Après quelques mois de repos, les Chevaliers, sous la direction du Grand Chevalier, M. Richard Roy, et de son exécutif, entreprendront un programme de six points pour l'année à venir.

Les projets en vue sont d'approcher et d'inviter de nouvelles gens à devenir membres; de travailler à l'amélioration des relations publiques en distribuant Bulletins mensuels et annonces, en souhaitant la bienvenue aux nouveaux arrivés et en adressant un mot d'adieu à ceux qui laissent la paroisse.

Les activités catholiques comprendront l'éducation et les réunions en les coordonnant avec d'autres organisations paroissiales.

Les activités du conseil des C. de C. seront l'installation des officiers, fêtes du centenaire, curling, autres sports, et pique-nique d'été.

Les activités fraternelles s'intéresseront à la clinique du sang, visites aux malades et prières auprès de la dépouille mortelle des frères Chevaliers défunts. Les activités familiales des membres comprendront les sports, veillées sociales, hockey, jeux de balle, chaperons et aide aux jeunes.

Le président du comité des programmes est le Docteur R. Cantin, et les conseillers, MM. N. Rochon et Olivier Beaudette; président du Comité de recrutement et d'assurance, M. Gilles Mulaire; relations publiques, M. Maurice Blanchette; activités catholiques, M. J. M. Gagnon; activités du Conseil, M. Denis Péloquin; activités de fraternité, M. Eugène Latour; activités familiales, M. Raymond Hébert.

Exécutif 1969 - 1970

Aumônier, l'abbé Lionel Bouvier; Grand Chevalier, Richard Roy; Député G. Chevalier, Norman Rochon; Chancelier, Philippe Turenne; Sec.-Archiviste, Luc Préfontaine; Sec.-Financier, Gilles Mulaire; Sec.-Trésorier, Henri Desharnais; Intendant, J.-Paul Audette; Avocat, Philippe Roy; Cérémoniaire, Henri Maynard; Gardes intérieures, Néré Curé et A. Barnabé; Gardes extérieures, Robert Tardi et Maurice Lacroix; Syndics, Aimé Rivard, Albert Péloquin et Jean Lahaie.

Aubigny

Réunion de la L.F.C.

Le 9 septembre eut lieu la première réunion de la Ligue des Femmes Catholiques d'après les vacances. Mme la présidente, étant retenue à la maison par maladie, confia à l'exécutif le soin de conduire la réunion.

Après la prière d'ouverture et la lecture des rapports des différents comités, on discuta surtout des projets qui seront exécutés au cours de l'année. Pour la seconde partie du programme, nous eûmes comme invitée, Mme Adrien Pelland, qui nous présenta des diapositives de son voyage en Europe. Elle fit aussi circuler dans l'audience différents albums, brochures et de la monnaie qu'elle avait apportés comme souvenir.

Le tout se termina par un excellent goûter.

Nous souhaitons à notre présidente d'être complètement rétablie lors de la prochaine réunion.

Malades

M. René Robert est patient à l'hôpital de Morris, alors que son fils, Henri, est de retour au foyer avec un bras dans le plâtre.

Ile-des-Chênes

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le jeudi 11 septembre. Mais les dames manquèrent la présence d'une de nos plus dévouées membres, Mme Lucie Petit, une des fondatrices de la Ligue d'Ile-des-Chênes, qui, à son décès, était la première vice-présidente. Elle s'occupait aussi du comité de presse et de publicité.

Le souvenir de sa bonté, de sa grande charité et de son bel esprit de coopération sera pour nous un stimulant qui nous aidera à aller de l'avant dans le mouvement.

Le programme de la soirée, préparé par le comité spirituel, sous la direction de Mme Edouard Lacroix, fut très instructif. Toutes participèrent au questionnaire, et notre dévoué aumônier, M. l'abbé M. Dacquay, sut faire la mise au point aux différentes réponses données.

Thé-Bazar

C'est le dimanche 5 octobre qu'aura lieu le thé-bazar préparé par les dames de la Ligue.

Cordiale invitation à tous les paroissiens ainsi qu'à toutes les paroisses environnantes. Ce thé aura lieu dans le gymnase de l'école élémentaire de 2 heures à 5 heures de l'après-midi.

Il y aura ventes d'objets variés de couture et des pâtisseries.

Bienvenue à tous et au plaisir de vous voir nombreux à Ile-des-Chênes le 5 octobre!

Comité de publicité

Un spécialiste des légumes à la station fédérale de recherches agricoles de Morden, Man., est à extraire le jus d'une pomme de terre sur un filtre spécial. On soumettra ensuite le filtre à un test afin d'en déterminer la couleur et l'aptitude de la pomme de terre à la fabrication des croustilles.

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF

Croustilles de teinte claire

MORDEN, Man. — Deux chercheurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont découvert la possibilité de conditionner au préalable certaines variétés de pommes de terre afin d'en conserver les qualités nécessaires à la fabrication de croustilles de couleur claire. C'est la teinte que préfèrent les industriels, mais que perdent souvent les tubercules conservés en entrepôts frigorifiques. D'où l'importation de pommes de terre nouvelles pour la transformation en croustilles.

Après avoir étudié les rapports qu'il y a entre la température et la qualité des croustilles, les chercheurs ont soumis les tubercules à un conditionnement préalable à l'entreposage et à un reconditionnement à leur sortie de l'entrepôt. Ils soutiennent encore qu'ils peuvent transmettre à des variétés ou hybrides nouveaux l'aptitude à la fabrication des croustilles claires.

Si ces découvertes ont des suites, les producteurs canadiens disposeront d'un autre débouché important pour leurs pommes de terre.

* * *

Importations de semences

OTTAWA — Le Canada a importé en juillet douze espèces différentes de semences de grande culture en vertu de la Loi sur les semences du ministère de l'Agriculture. La plupart étaient originaires des Etats-Unis; l'Angleterre, la Hollande et la Nouvelle-Zélande ont fourni le reste.

Les 138,285 livres de pâturin du Kentucky — importation la plus importante — provenaient des Etats-Unis et de la Hollande. Venaient ensuite les mélanges de graminées, les pois secs, la luzerne, l'agrostide commune et des quantités peu élevées de quelques autres espèces.

* * *

Traitement des saucisses aux micro-ondes

OTTAWA — L'Institut de recherches sur les aliments a mis au point un appareil qui économise temps, espace et main-d'oeuvre dans la cuisson des saucisses fumées. Il s'agit d'un four micro-ondes de petites dimensions qui peut cuire les saucisses dans 60 ou 70 secondes plutôt qu'une heure. L'industrie pourrait se défaire des grands fours requis pour cette cuisson et fabriquer des saucisses fumées à la chaîne.

Les saucisses ont la même texture et le même goût qu'à la cuisson classique.

* * *

Capsules d'engrais

SUMMERLAND, C.-B.—Les scientistes tentent des expériences avec des capsules d'engrais qui libéreraient leurs ingrédients uniformément sur une période de cinq ans. On est bien conscient que certains oligo-éléments peuvent devenir toxiques s'ils sont appliqués en trop grande quantité d'un seul coup. On veut perfectionner une capsule qui dégagera lentement les quantités nécessaires d'éléments nutritifs.

Parmi les avantages de cette technique on note une diminution de la toxicité du bore et du zinc pour les cultures qui y sont sensibles; réduction des pertes de magnésium et de bore par lessivage ainsi qu'une baisse de la fixation du zinc dans les sols calcaires.

Haywood

Malades

Mme Jeanne Souque et la petite Cheryl Kucharsky sont de retour chez elles après un séjour à l'hôpital St-Claude.

Mme Thuribe Perreault, à son retour de l'hôpital, est allée demeurer chez sa tante, Mme Jeanne Perreault.

M. Omer Lévesque, M. Thuribe Perreault et le jeune Michel Gagné sont patients à l'hôpital St-Claude.

Le saviez-vous?

Grâce aux nouveaux verres de contact dits "scléraux" (parce qu'on les applique sur la sclérotique ou blanc de l'oeil), des centaines d'enfants et d'adultes ont maintenant l'espoir de recouvrer la vue. Sélection du Reader's Digest de septembre décrit ces lentilles correctives qu'il ne faut pas confondre avec les verres de contact "normaux".

Dunrea

Histoire de la paroisse

Le 11 juin 1924, à 9 h a.m., Mgr Arthur Béliveau conféra le sacrement de l'ordre à M. l'abbé Alexandre Boulet, fils de Napoléon Boulet et de Lucina Paradis.

Etaient présents au sanctuaire: Mgr Cloutier, P.A. vicaire général de l'archidiocèse de St-Boniface; Mgr W. Jubinville, P.D., ancien curé de Dunrea et curé actuel de la cathédrale de St-Boniface; le R. P. A. Bourque, S.J., recteur du Collège; le R. P. A. Paradis, O.M.I., et une vingtaine de prêtres des environs.

M. l'abbé A. Boulet chanta sa première messe le 12 juin et ce fut Mgr Jubinville qui donna le sermon de circonstance. Il développa une belle thèse sur les grandeurs et les devoirs du prêtre, et il sut, avec une exquise délicatesse, féliciter les paroissiens de Dunrea pour leur respect et générosité à l'égard du prêtre.

(Signé) Martin Kessler, curé.

Ouverture des classes

Le mardi 2 septembre, quelque 105 élèves reprenaient vaillamment le chemin de l'école après quelques semaines de vacances bien employées. Le personnel enseignant est le même que l'an dernier à l'exception de M. Georges Bray, jeune homme venant d'Arden, qui remplace Mme Day. A tous les enseignants et écoliers, bon courage et brillant succès.

C.W.L.

Le lundi soir 8 septembre, à l'issue de la messe, les dames de la C.W.L. tenaient leur première assemblée de la saison avec une bonne assistance. Au cours de la veillée, les personnes présentes eurent le plaisir de voir des diapositives prises au Mexique pendant les quelques mois que M. Gérald Lavoie eut l'avantage d'y séjourner. Par ses explications claires et précises, Gérald sut intéresser vivement son auditoire féminin qui le remercie bien cordialement.

Bienvenue

Bienvenue à deux nouvelles religieuses du couvent; ce sont Srs Edna Lavoie et Marie-Rose Cadorette, qui partageront les travaux de la communauté.

Souper paroissial

N'oublions pas le souper annuel qui aura lieu le premier dimanche d'octobre. Les cordons-bleus de cette localité ont hâte de servir de nombreux visiteurs affamés.

JALONS DE LA POSTE

Lors de sa nomination comme maitresse de poste de Deer Lake, à Terre-Neuve en 1899, le traitement de Mme Lizzie Pennie était de $6 par année.

PONTIAC 1970



Le choix de modèles Pontiac 1970 est le plus vaste qui ait jamais été présenté. Voici les noms des séries: Bonneville, Executive, Catalina, Safari, 2 + 2, Parisienne, Laurentian et Strato-Chief. Selon le modèle, l'empattement est de 125, 122 ou 119 pouces. Les moteurs standard vont d'un 6-cylindres de 250 pouces cubes à un V8 de 455 pouces cubes. La Grand Prix, voiture personnelle de luxe, a un empattement de 118 pouces et est équipée d'un moteur V8 standard de 400 pouces cubes. Ci-dessus, le coupé hardtop Pontiac Parisienne 1970.

Noces d'or de M. et Mme Aimé Nadeau

LA BROQUERIE — Cinquante ans de fidélité conjugale, voilà un événement qu'il vaut la peine de souligner. Le samedi 30 août, ce fut une grande fête dans la paroisse car M. et Mme Aimé Nadeau, autrefois de La Broquerie et maintenant de St-Boniface, célébraient leurs noces d'or.

La célébration commença par une messe d'action de grâces à 4 heures de l'après-midi en l'église St-Joachim de La Broquerie, concélébrée par M. l'abbé Robert Nadeau, fils des jubilaires, et M. l'abbé Félicien Juneau, curé. Cinq petits-fils, Jacques St-Vincent, Ronald Vielfaure, Denis Gosselin, Claude et Guy Nadeau servaient à l'autel. M. Léo Nadeau, fils, agissait comme lecteur. MM. Alphonse Fournier et Joseph Tétrault interprétèrent quelques cantiques de circonstance, accompagnés à l'orgue par Mme Madeleine Balcaen.

M. l'abbé Robert Nadeau, qui officiait, procéda au renouvellement des voeux de ses parents. Dans son homélie, il adressa des félicitations aux jubilaires et les invita à remercier la Providence pour les nombreuses grâces reçues au cours des années. Il les cita en exemple à tous les enfants et petits-enfants réunis autour d'eux en ce jour mémorable de leur 50e anniversaire de mariage. Il les dit privilégiés, car Dieu s'est choisi trois vocations religieuses parmi leurs enfants. Pour terminer il leur souhaita beaucoup de bonheur dans le chemin de la vie qui leur reste à parcourir.

Immédiatement après la cérémonie religieuse, un banquet de famille fut servi à la Salle Centenaire de La Broquerie.

M. Roger St-Vincent, petit-fils, agissait comme maitre de cérémonies à cette occasion. M. Aimé Nadeau, fils, proposa le toast aux jubilaires, tandis que le benjamin lut une adresse à ses parents au nom de la famille. Au cours du repas, l'abbé Nadeau réitéra ses voeux et présenta à ses parents la bénédiction papale qu'il avait lui-même obtenue du Saint-Siège. M. l'abbé Juneau offrit aussi ses voeux. Des chants appropriés furent rendus par les filles des héros du jour, Lucie et Cécile (Mme Joseph St-Vincent). M. Gilbert Tougas participa aussi au programme musical. L'orchestre Lipischak fit les frais de la musique.

Le moment le plus impressionnant de toute la soirée fut l'entrée triomphale des jubilaires dans la salle, suivis d'un défilé de nombreux enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, tous aussi heureux les uns que les autres de fêter leurs parents et grands-parents.

M. Aimé Nadeau est né à St-Joseph, Manitoba, le 23 septembre 1899, et Mme Nadeau (née Léa Goulet), à Argyle, Minnessota, le 31 octobre 1901. Ils contractèrent mariage à St-Joseph, le 30 septembre 1919. Plus tard, soit en 1940, ils vinrent s'établirent sur une ferme à La Broquerie où M. Nadeau fut commissaire d'école pendant un bon nombre d'années, et maire de la municipalité de 1948 à 1954. La famille déménagea à St-Boniface en 1955. M. Nadeau est secrétaire dans un garage à St-Boniface.

Leurs 14 enfants étaient tous présents à la célébration. Ce sont Cécile (Mme Joseph St-Vincent), de Ste-Anne, Maurice, de La Broquerie, l'abbé Robert Nadeau, curé de St-Malo, Soeur Yvette, missionnaire à Fort Simpson, Lucie, de St-Malo, Alice (Mme Raoul Vielfaure) et Léo, de La Broquerie, Frère Georges, oblat à Fort Simpson, Annette (Mme Roland Gosselin), de Ste-Anne, Anita (Mme Gérard Bisson), de St-Vital, Aimé, de Long Beach, Californie, Laurette (Mme Jules Saurin), de Ste-Agathe, Adèle (Mme Claude Vermette), de Ste-Agathe, et Denis à la maison. Ils comptent aussi 42 petits-enfants et huit arrière-petits-enfants, dont ils sont très fiers.

Parmi les nombreux visiteurs, parents et amis des Etats-Unis, de Dunrea, de St-Boniface et de plusieurs paroisses environnantes, on remarquait les trois soeurs de Mme Nadeau, la Rév. Sr Marie-de-l'Enfant-Jésus, de Crookston, Minn., Mmes Agnès et Eléonore Tessier, de Long Beach, Californie, un neveu, M. Emile Nadeau, d'Oklee, Minn., et un petit-fils, M. Gilbert St-Vincent, de Red Lake, Ont.

A cause de leur état de santé, les deux soeurs de M. Nadeau n'ont pu être présentes à la fête. Ce sont la Rév. Sr Clara Nadeau, s.g.m., de St-Boniface, et Mme Emma Légaré, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Les paroissiens de La Broquerie s'unissent aux membres de la famille pour féliciter M. et Mme Aimé Nadeau et demander à Dieu de les bénir et de leur accorder encore plusieurs années de bonheur ensemble.

M. et Mme Aimé Nadeau désire remercier, par la voix du journal, tous les parents et amis qui ont eu la délicatesse de venir fêter avec eux leur 50e anniversaire de mariage.

Malade

Bon courage et prompt rétablissement à Mme Louis Laurencelle, hospitalisée à Ste-Anne.

Chalet

Les Directeurs du Chalet de La Broquerie Incorporé désirent faire savoir qu'il y a encore deux logements de libres — logements pour une personne chacun. Toute personne intéressée à demander son admission peut s'adresser à M. Albert Vielfaure, La Broquerie — Tél.: 424-5373, ou à M. l'abbé Félicien Juneau, curé de La Broquerie — Tél.: 424-5332.

A.P.M.

La première réunion de parents et maitres eut lieu le mardi 9 septembre. Un nombre imposant de parents se sont fait un devoir de venir rencontrer tous les maitres présents.

M. Joseph Desrosiers, directeur, procéda à la présentation de son équipe de professeurs à l'élémentaire et au secondaire. Il se dit très fier de son personnel compétent.

Cette année, pour donner une chance à un plus grand nombre de parents d'assister à nos réunions, nous avons eut une session anglaise dans une classe.

M. le directeur donna une idée de ce qu'il entend par "l'Ecole Vivante". Ses deux adjoints expliquèrent le programme de l'année aux deux écoles.

Après la lecture du procès-verbal et du rapport financier il y eut élection. L'exécutif pour l'année comprend donc MM. Léo Nadeau, Gérard Decelles et Eugène Verrier, Mmes Florence Vielfaure et Jeannine Kirouac, M. l'abbé Juneau, curé, M. le directeur et ses deux adjoints.

Il y eut une période de questions et la rencontre des parents et professeurs durant le café.

M. le Curé félicita et remercia les professeurs pour le bel exposé du programme de l'année. Ce fut très intéressant, car tout est en branle pour faire de cette année un succès.

Personnel enseignant

M. Jos.-A. Desrosiers, directeur; M. Gilles Normandeau, directeur-adjoint; M. Georges Legal, directeur-adjoint; Mme Annette Verrier, Maternelle; Sr R. Ritchot, Mlle Flore Campagne, Mme Florence Tarcutti, Mlle Mariette Jeannotte, Mme Cécile Gagnon, Mlle Margaret Bednar, Mme Georgette Gérardy, Mme Jeannette Semmler, M. René Tallaire, Mme Carmelle Gagnon, M. Louis Desrosiers, Mme Rachelle Klazyk, M. Jean-Marie Taillefer, Mlle Lynne Magnusson, M. Gérard Gagnon, Sr H. Desrosiers, Mlle Susan Perles, M. Norman Collet, M. Hubert Bouchard, M. Bud Danelak.

Billet du mercredi

Le Journal spirituel et les lettres du Père Ephrem Longpré

Le Père Ephrem Longpré, franciscain, qui fut l'un des grands médiévistes de notre époque, était aussi le plus simple des hommes.

Facile d'accès, bon vivant à ses heures, pince-sans-rire à l'occasion, il était aussi un mystique qui se manifestait peu, homme de Dieu s'il en est, dont la vie intérieure et le sentiment religieux étaient intenses.

Il y paraissait peu, car il était secret sous cet angle, mais son journal spirituel et d'abondants extraits de ses lettres, présentés par les soins du Père Edouard Parent, son frère et confrère chez les Frères mineurs, le révèlent sous un jour qui paraitra nouveau à la plupart. (1)

Lui-même ne publia jamais rien de ses notes intimes, et il fallut attendre sa mort, suivie du classement de ses manuscrits et autres papiers, pour découvrir en lui l'homme qu'il cachait.

Sa vie durant, comme dit son biographe ou éditeur, on ne le connut que sous un aspect, celui que l'on peut dire public, celui que mettent en lumière ses multiples publications de savant médiéviste et de théologien de l'école franciscaine.

Son journal et ses lettres montrent en lui l'homme de Dieu, le religieux qui jamais n'oublie ses devoirs, l'un des mystiques d'un temps qui en compte peut-être plus qu'on ne pense.

• • •

Le Père Longpré était d'Upton dans le comté de Bagot, bien qu'il n'y ait pas vu le jour, fils de Joseph Longpré et d'Adeline Richard.

Etablis à Woonsocket dans l'Etat du Rhode-Island en Nouvelle-Angleterre, ses parents décident de revenir au Canada en 1894 et le chef de famille achète une terre dans la jeune paroisse d'Upton, encore peu développée, et c'est là qu'il élèvera une dizaine d'enfants.

Son aîné a quatre ans, qui s'appelle Zéphirin et prendra le nom d'Ephrem, une fois intégré à la famille franciscaine.

En 1914, à vingt ans, celui-ci écrit dans son journal: "Ne jamais, **jamais critiquer.** L'esprit de critique s'infiltre insensiblement. Rien ne rend plus **détestable** un religieux. Ne jamais me laisser dominer par personne sur ce point-là".

Il reflétait ainsi une opinion du Père Joseph Roy, ancien missionnaire en Terre-Sainte, son directeur spirituel à cette époque, et qui paraissait avoir décelé chez le frère Ephrem une certaine propension à la critique qu'expliquaient sa forte personnalité et un caractère qui, à l'origine, n'était pas toujours facile.

Dès avant sa majorité, le Père Ephrem apprend à se dominer et se renoncer, en vue de devenir un homme dans le sens complet du terme.

• • •

En 1920, six ans plus tard, le Père Longpré est envoyé en Europe par ses supérieurs, pour y étudier, et il passera 45 ans dans les principaux couvents de son ordre, en France et en Angleterre, en Italie, en Allemagne et en Autriche, en Belgique, en Espagne.

Il parlait la plupart des langues de ces pays, ou les savait assez pour les lire, comprendre, traduire.

Au cours de ses études et de ses recherches, le Père Longpré devint presque tout de suite un adepte, un fervent et un propagandiste de la philosophie de Duns Scot, dont il chercha les moindres textes dans les bibliothèques d'Europe, les plus ignorées comme les plus célèbres.

De passage à Montréal en 1927, il déclara dans une conférence que la métaphysique franciscaine est appelée à combler le vide effroyable qui sépare la pensée chrétienne de la philosophie contemporaine.

Nous ne rappellerons pas les oeuvres du Père Longpré, qui sont multiples et connues partout, dans le monde qui est le sien.

Son dernier ouvrage, une biographie de saint François d'Assise, alors inédite et trouvée dans ses papiers, n'est pas sans ressembler, dans certaines de ses parties, à un testament spirituel.

Le livre du Père Parent y ajoute, et il devrait être intéressant de chercher les recoupement de l'un à l'autre.

Le Père Longpré mourut à Paris le 19 octobre 1965, emporté par une crise cardiaque, à l'âge de 75 ans.

L'Illetré

(1) **Librairie Beauchesne,** Paris.

Saviez-vous que . . .

La Société Canadienne contre l'Arthrite, oeuvre de santé nationale, bénévole (sans but lucratif), lutte contre l'arthrite par . . . La recherche — La formation médicale — Les soins aux malades — L'information.

Chronique de CFRG

Quoi de neuf à CFRG?

Depuis deux semaines l'émission du matin "Bonne humeur à toute heure" est présentée par Germain Massicotte, qui remplit les fonctions de rédacteur sportif . . . et nous renseigne chaque jour, à neuf heures, sur les péripéties des sports en général, et en particulier sur les péripéties des Roughriders de la Saskatchewan . . .

Christian Carreyrou anime l'émission "Entre vous et moi" pendant l'absence de Benoit Pariseau.

Répondant à l'appel de la terre, Benoit a pris une semaine de congé (qui lui revenait) pour aider aux battages chez un fermier. Depuis le départ de Roland Gaudet, Christian a hérité de l'émission "Sur Boom 710". Au début ce fut pour lui toute une expérience, mais maintenant qu'il en a pris le rythme il diffuse en cadence Yé-Yé . . . et se surboom, pardon se surpasse . . .

Les confitures affluent à CFRG . . . Le concours "Serto" lancé par Micheline Lamarre est sur la voie du succès . . . Nos auditrices nous apportent les pots de confitures de leur confection. Supplice de tentation pour votre serviteur qui adore les confitures. Qui gagnera ce concours? Je pense que la sélection sera difficile, en tout cas, un jury s'en chargera. En attendant, amenez-en d'la confiture . . .

Savez-vous que CFRG diffuse la meilleure musique de tous les postes de radio du Canada? C'est ce qu'un brave Monsieur m'a dit l'autre jour dans la rue alors que je rentrais chez moi. Ça fait plaisir d'entendre cela. CFRG diffuse toujours de la bonne et belle musique. J'étais fier pour l'équipe de CFRG. Je vous assure que cette histoire n'est pas une farce. Vous n'êtes pas obligé d'être du même avis que ce Monsieur . . . mais je puis vous assurer que nos annonceurs chargés des émissions choisissent avec beaucoup de goût leurs disques musicaux et chansons.

Tenez, voici un exemple . . . la palmarès de l'émission Sur Boom 710 . . . et ce n'est qu'un exemple . . .

Au temps de Cicéron

Comme nous, les Romains abrégeaient souvent les mots ou les expressions, lorsqu'il n'y avait aucun risque d'erreur d'interprétation; ils usaient surtout d'abréviations dans les inscriptions qu'ils gravaient sur les monuments.

Mais, de plus, ils ont connu une sorte de **sténographie**, les "notes tironiennes", qui doivent leur nom à Tiron, affranchi et secrétaire de Cicéron, à qui l'on fait l'honneur d'avoir inventé ce système de tachygraphie, mais qui, peut-être, s'est contenté d'adapter au latin un système en usage chez les Grecs. L'enseignement de la sténographie s'est développé sous l'Empire et surtout le Bas-Empire, quand les **notarii** (sténographes) devinrent les secrétaires indispensables de l'administration. (Extrait du "Dictionnaire de la Civilisation Romaine", Larousse éditeur.)

Origine du poulet Marengo

Après sa victoire sur les Autrichiens à Marengo, le 14 juin 1800, Bonaparte demanda à son cuisinier de lui préparer un repas.

Dunand utilisa ce qu'il découvrit sur place. Bonaparte se régala de ce plat improvisé et ordonna qu'il lui en fût servi un semblable après chaque bataille. (Information Larousse)

Palmarès de CFRG

1 — Laissons entrer le soleil — Julien Clerc
2 — Si le coeur vous en dit — Gilles Dreu
3 — Toi — Robert Dionne
4 — Le roi David — Sylvie Vartan
5 — Ma femme, ma guitare et mon chien — Patrick Abrial
6 — Le château — Mendocino
7 — Le chemin de papa — Joe Dassin
8 — Je t'aime moi aussi — Pierre et Lise Sénécal
9 — La météorologie — Jacques Blanchard
10 — My prayer — Peter Holm
11 — A quoi bon — Jacques Antonin
12 — Chou-chou — Normand Gélinas
13 — Des bottes rouges de Russie — Françoise Hardy
14 — Québécois — La Révolution Française
15 — La corde au cou — Michel Fugain
16 — Dans l'année 2525 — Nicole et Frédéric
17 — Les moulins de mon coeur — Vicky
18 — Pancho Villa — Le trio Athénée

OLDSMOBILE 1970



Les Oldsmobile 1970 présentent un style nouveau, plusieurs améliorations techniques et de nombreuses innovations dans le domaine de la sécurité. Ces voitures sont livrables dans les séries 98 et 88, et dans les séries Toronado et F-85, Cutlass, Cutlass Supreme et 4-4-2. Le coupé Holiday Cutlass Supreme (photo ci-dessus), est un modèle nouveau qui se reconnait facilement à l'arrière de son pavillon de ligne classique et à son intérieur d'un luxe supérieur.

Cut Knife

Çà et là

Le 23 août, M. et Mme Lucien Dupuis, M. et Mme Joseph Dupuis et leur famille, M. Raymond Dupuis et Mlle Délima Desmarais ont assisté au mariage de leur nièce et cousine, Mlle Lucille Desmarais, à M. Hubert Bergerman, célébré à Vawn. Les nouveaux époux résideront à Calgary.

Angèle, Laurent, Lionel, Roger, Yvette et Gisèle Dupuis continuent leurs études au couvent de St-Louis; Thérèse Dupuis, à l'Académie de Prince-Albert; Paul Dupuis, au collège d'Edmonton; Raymond Dupuis, à l'université de Saskatoon.

St-Brieux

Malades

Michael Kayner, fils de M. et Mme Michael Kayner, fut transporté d'urgence à l'hôpital, le samedi 6 septembre.

M. Eugène Carfantan est patient à l'hôpital de Melfort.

Willow-Bunch

Personnel enseignant

Le personnel enseignant pour l'année 1969-70 comprend: Soeur Marie-Ange, Mlle Carol Weismillar, Mme Gertrude Benoit et Mme Juliette Martin (Division I); Mme Violet Pulfer, Soeur Juliette-Marie, Mme Jeannette Beaudry, Mlle Armstrong et Mme Monique Dumonceau (Division II); M. Paul Boulianne, Mme Allie Skolrood et Soeur Simone (Division III); M. Heing Shulz, Mlle Thérèse Boulianne, Mme Lynne Saas, M. Henri O'Reilly et Mlle Jeanne Poyntz (Economie domestique); Mme Gayle Berner (bibliothécaire); M. Albert Saas (Education physique); M. Jean Philippon (Directeur); et M. Henri O'Reilly (Directeur adjoint).

Çà et là

Suivent des cours à l'extérieur: MM. Victor et Raoul Granger, Laurent et Louis Mathieu, Lloyd Dosch, Brian Youngberg, Mlles Carol Bonneau et Renée Philippon, à Saskatoon; Mme Marcel Durand, Mlles Doraine Bourdages, Angèle Boisvert, Irene Fitzpatrick et M. Armand Martin, à Regina; M. Gilles Beaudry, à Moose Jaw; Mlles Colette Cayer et Jeanne Drouin, à Assiniboia; Mlle Liette Champigny, à l'hôpital des Soeurs Grises, à Regina; Mlle Darlene Drouin, à l'hôpital Victoria de Winnipeg; Mlle Berthe Lapointe, à l'Université de Montréal.

MM. Marvin Weismillar et Omer Champigny sont employés au magasin coopératif d'Assiniboia; Mlle Paulette Lapaire, à la Caisse Populaire de Gravelbourg; Mlle Louise Beauchesne, à la Caisse Populaire "Sherwood" à Regina; Mlle Bernadette Martin, au Bureau téléphonique d'Assiniboia; Mlle Joyce Fitzpatrick, à la Banque Impériale de Commerce locale.

Mlle Judith Fitzpatrick suit un cours d'aviation par correspondance.

Bienvenue à la nouvelle supérieure, Soeur Marie-Ange Gautron, fdlc, ainsi qu'à Soeur Juliette-Marie et Soeur Simone.

M. et Mme J.-D. Drouin et leur fils, Georges, se sont rendu à San Antonio, Texas, pour y visiter leurs fille et soeur, Mme Denise Rice, sérieusement malade.

M. Albert Cayer est patient à l'hôpital Providence de Moose Jaw; Mme Albert St-Yves, à l'hôpital des Soeurs Grises à Regina; M. Hervé Forest et Mme Juliette Martin, à l'hôpital de Gravelbourg.

Vancouver, C.-B.

Noces d'or de M. et Mme Victor Lévêque célébrées à St-Sacrement de Vancouver

Une Messe d'action de grâces a souligné, le 23 août dernier, en l'église française St-Sacrement de Vancouver, le jubilé d'or de mariage d'un couple pionnier de la paroisse, M. et Mme Victor Lévêque.

Bien que la date précise de ce jubilé ne tombe qu'en octobre, la famille a décidé d'en devancer la célébration afin d'accommoder la parenté et des amis éloignés, surtout ceux du Manitoba et de la Californie, qui tenaient à participer aux fêtes.

C'est le R. P. Henri Meek, s.s.s., curé de St-Sacrement, qui officia à la Messe du jubilé. En hommage d'appréciation à M. Lévêque qui, depuis les origines de la paroisse, est membre très assidu de la chorale paroissiale, plusieurs des membres de cette chorale assurèrent le chant au cours de la messe, qui fut partiellement dialoguée.

Voici un résumé de la touchante homélie du Père Curé à l'adresse des jubilaires:

"Il y aura bientôt 50 ans, dans l'église de St-Brieux, vous unissiez devant Dieu vos destinées et vous lui demandiez de bénir vos grands rêves d'avenir.

"Devant l'autel du Seigneur, vous vous retrouvez après cette longue étape, pour remercier Dieu des grâces qui ont éclairé votre route et pour renouveler vos promesses de fidélité.

"Vous donnez en ce jour un témoignage de la grandeur de l'amour humain, quand il est béni de Dieu. Vous avez su, durant ces 50 années, marcher droit à travers les obstacles, les tempêtes, les épreuves que comporte toute vie humaine. Vous avez, dans la foi, goûté les joies, les grandes consolations que les époux chrétiens rencontrent dans leur vie. Sous le soleil comme sous le ciel sombre vous avez poursuivi votre chemin de fidélité. Et de tout coeur nous vous en félicitons et vous en remercions.

"Je ne veux pas violer le secret de vos pensées aujourd'hui, mais une foule d'heureux souvenirs doit hanter votre coeur en ce jour. Que ce soit à St-Brieux, à Maillardville, ou à Vancouver, depuis 28 ans, vous avez su donner votre bonne amitié, votre active sympathie à tous ceux qui ont été vos compagnons de route.

"Si l'on dit que le ciel consiste à chanter les louanges du Bon Dieu pour l'éternité, M. Lévêque a depuis longtemps commencé son ciel. Au nom de l'Eglise, qu'il a servie depuis plus de 60 ans, par sa voix mélodieuse et par son dévouement inlassable, je remercie M. Lévêque. Notre paroisse lui doit beaucoup.



"Mme Lévêque a rivalisé de générosité avec lui, dans d'autres domaines. Elle a mis ses talents de couturière, de cuisinière, et j'en passe, au service des Pères et des oeuvres. Toujours souriante et paisible, elle a fourni elle aussi une riche contribution à tous ceux qui l'ont connue et à notre paroisse en particulier.

"Nous vous félicitons tous les deux et nous vous remercions.

"Nous formons pour vous les voeux les plus sincères. Que Dieu vous accorde bonheur et consolation au soir de votre vie. Que votre famille, celle de Marcel et de Madeleine, soit votre récompense.

"Comme l'ouvrier, au soir d'une longue journée de travail goûte la joie du devoir accompli, puissiez-vous, dans la sérénité, sentir vous aussi le profond contentement d'avoir rempli votre tâche et d'avoir servi Dieu sans faiblesse."

Le R. P. Curé présenta ensuite à M. et Mme Lévêque une Bénédiction Apostolique reçue de Rome quelques jours auparavant. Et à la communion, les jubilaires eurent le privilège de communier sous les deux espèces.

Suivirent une réception et un goûter, dans la salle paroissiale, organisés par Mme Marie Bédard, de Californie, soeur de Mme Lévêque, et par les enfants et petits-enfants des jubilaires. La plupart de ceux qui assistèrent à la Messe participèrent à cette réception-goûter, en plus d'un bon nombre d'autres qui vinrent s'y joindre. M. Henri Lévêque, de St-Boniface, Man., frère du jubilaire, remplit l'office de maître de cérémonies.

C'est le 29 octobre 1919, que Victor Lévêque maria Eugénie Caillon, en l'église St-Brieux, de Saskatchewan. En 1926, ils vinrent avec leur fils, Marcel, s'établir à Maillardville, C.-B., où ils vécurent 16 ans. En 1942, ils déménagèrent à Vancouver et vivent à proximité de l'église St-Sacrement depuis la fondation de la paroisse.

Marcel, leur fils unique, s'est marié en mai 1952 à Madeleine Malo. La famille de ces derniers compte quatre enfants: Marcel (fils), Pierre, Jeffrey et Lisa, et réside à Everett, Washington.

Gravelbourg

Congrès de la FFCF

Comme la vie normale recommence un peu partout, la Fédération des Femmes Canadiennes françaises reprend aussi ses activités et son 2e congrès se tiendra à Gravelbourg le 18 octobre prochain. Il aura pour thème "En quoi consiste le renouveau pour les laïcs".

C'est donc le temps d'y penser, de s'y préparer, de se renseigner sur le sujet et de se poser des questions.

Nouvelle administratrice

Le bureau de direction de l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg est heureux d'accueillir la nouvelle administratrice en la personne de Soeur Marie-Rose Tougas. Elle remplace Soeur Armande Latreille qui ira à l'hôpital de Chesterfield Inlet, Territoire du Nord-Ouest.

Sr Marie-Rose Tougas est bien connue à l'hôpital St-Joseph puisqu'elle y a travaillé comme technicienne en laboratoire et en Rayon-X de 1951 à 1953 et de 1956 à 1957. De septembre 1968 à mars 1969 elle y dispensa de nouveau ses services. De 1962 à 1968 elle était administratrice de l'hôpital Taché à St-Boniface. Sa profonde sympathie pour les plus abandonnés a été remarquée par ceux et celles qui travaillaient avec elle. En 1968 elle fut nommée membre du conseil provincial des Soeurs Grises de St-Boniface.

Le personnel de l'hôpital et les citoyens de Gravelbourg lui souhaite une cordiale bienvenue.

Environ un Canadien sur vingt est atteint d'une maladie rhumatismale, mais enfin nous pouvons aider ceux qui en souffrent et leur redonner de l'espoir.

Prix provinciaux 1969

Cours de français supérieur de l'A.C.F.C.

3e et 4e années: la plus haute moyenne, Odile LeBlanc (St-Louis); langue française, Michelle Hudon (Zenon Park); lecture et composition, Lise Denis (Vonda).

5e et 6e années: la plus haute moyenne, Pauline Perreault (Zenon Park); langue française, Lucille Parent (Gravelbourg); lecture et composition, Eveline Boutin (Cantal-Alida).

7e et 8e années: la plus haute moyenne, Lucie Boyer (St-Brieux); langue française, Roberte Houle (Domremy); lecture et composition, Diane Boutin (Willow-Bunch).

9e et 10e années: la plus haute moyenne, Lucille Gaudet (St-Isidore-de-Bellevue); langue française, Madeleine Duret (Victoire); littérature française, Rose Lalonde (Victoire).

11e et 12e années: la plus haute moyenne, Lorraine Couture (Académie de Prince-Albert); langue française, Lorraine Couture (Académie de Prince-Albert; littérature française, Pauline Fortier (Zenon Park).

3e division (5e, 6e, 7e et 8e années): la plus haute moyenne, Lucie Boyer (St-Brieux); la plus haute moyenne en langue française, Lucie Boyer (St-Brieux); la plus haute moyenne en lecture et composition, Diane Boutin (Willow-Bunch).

4e division (9e, 10e, 11e et 12e années): la plus haute moyenne pour toute la division, Lucille Gaudet (St-Isidore); la plus haute moyenne en 12e, Lorraine Couture (Académie de Prince-Albert).

Regina

Bazar contremandé

Comme la construction de l'aile à l'église St-Jean-Baptiste avance lentement et que la cuisine ne sera peut-être pas libre le 18 octobre, les Dames de l'Autel ont décidé de ne pas tenir de bazar cet automne. Le tirage des billets déjà en vente pour la table de jeux se fera à l'occasion d'un bingo qui remplacera le bazar le 18 octobre prochain.

LE SAVIEZ-VOUS?

C'est à Toulon, en 1793, que commença la fulgurante ascension de Napoléon Bonaparte, alors que, obscur capitaine d'artillerie de 24 ans, il devint en trois mois général de brigade pour sa conduite extraordinaire durant le siège de ce port occupé par les Anglais. A l'occasion du deuxième centenaire de la naissance de Napoléon, Sélection du Reader's Digest de septembre publie un condensé du célèbre livre d'André Castelot: "Bonaparte".

Zenon Park

Accident

Le dimanche 7 septembre, un résident de la partie sud-est du district, M. Joseph Blais, a été victime d'un accident de la route et fut blessé à la tête. M. Blais est âgé de 67 ans et sa parenté immédiate demeure à Montmagny, Québec.

Ouverture des écoles

Seize enseignants se partagent les années 1 à 12 ainsi que le Jardin d'Enfants aux deux écoles du village.

Depuis longtemps emblème d'espoir, l'oiseau bleu fut adoptée par la S.C.A.R. comme symbole de la lutte contre l'arthrite.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Plan provisoire de l'éducation au Manitoba

présenté par la Commission des frontières des circonscriptions administratives

(Traduction exclusive à La Liberté et le Patriote)

INTRODUCTION

Cette introduction a pour but d'aider le lecteur à évaluer le Plan provisoire de l'éducation au Manitoba (à l'exclusion de la région Interlake) tel qu'on l'a précisé dans le Plan définitif de l'éducation pour la région Interlake, ainsi que dans l'étude de la région métropolitaine de Winnipeg.

Mandat de la Commission

La Commission fut établie par une loi de la Législature (chapitre 36, Statutes of Manitoba, 1966) et est composée d'un nombre d'officiers municipaux et de commissaires d'écoles expérimentés.

Le mandat de la Commission a été défini par la loi susmentionnée et se lit comme suit:

6. La Commission prendra tous les renseignements et toutes les mesures qui lui seront nécessaires pour lui permettre de recommander au Gouvernement le territoire et les frontières des circonscriptions administratives locales proposées pour la Province.
7. En préparant les plans et rapports à présenter conformément à cette loi, la Commission devra tenir compte:
   a) des modes de transport, de communication et de vie économique, sociale et communautaire établis;
   b) des caractéristiques géographiques naturelles de la province;
   c) du territoire et des frontières des circonscriptions administratives locales déjà existantes dans la province;
   d) du nombre, de l'étendue, de l'évaluation, de la population globale, de la population pré-scolaire et scolaire, de chacune des circonscriptions administratives locales existantes ou proposées;
   e) des recommandations faites à maintes reprises par la Commission royale du Manitoba sur l'organisation et les finances de l'administration locale et par la Commission d'enquête sur les municipalités du Manitoba;
   f) et des autres questions qui, au jugement de la Commission, se rapportent à l'établissement de circonscriptions administratives locales viables dans la province.

En outre, la Commission devra, dans la mesure du possible, faire coïncider les frontières des diverses catégories de circonscriptions administratives locales qui seront proposées.

La section 8 du même décret établit l'ordre de priorité que la Commission doit suivre:

a) faire un rapport sur la structure de l'éducation au Manitoba;
b) faire un rapport sur la région métropolitaine de Winnipeg;
c) faire un rapport sur les structures administratives locales, à l'exception de la région métropolitaine de Winnipeg et de ce qui est inclus en (a).

Cette priorité à accorder à l'éducation a été autorisée par des amendements apportés à la loi sur les Ecoles publiques. Ces amendements demandent à la Commission d'accorder la préférence aux questions sur lesquelles le ministre de l'Education aura attiré son attention.

En raison de ces amendements, il a été requis de la Commission de s'occuper de 216 consolidations scolaires et de préparer le Plan définitif de l'éducation pour la région Interlake.

La loi demandait à la Commission de préparer un projet d'éducation qui assurerait à chaque circonscription administrative un nombre d'élèves suffisant pour un système scolaire efficace.

Cette clause ainsi que celles de la section 7 ci-dessus ont occasionné à la Commission beaucoup de tracas et de difficultés.

Dans le but d'atteindre les objectifs établis par la loi ainsi que de s'assurer de la viabilité ou de l'efficacité de chaque région scolaire, la Commission s'est donné des critères qui sont énumérés plus bas, à la suite de cette introduction.

Ces critères ont été discutés avec des experts du Canada et d'ailleurs, dont des officiers du ministère de l'Education du Manitoba et d'autres personnes activement engagés dans le domaine de l'éducation au Manitoba. On était généralement d'accord que les critères établis par la Commission étaient opportuns et non déraisonnables.

La Commission sait bien que le Plan provisoire est un objectif auquel on ne peut arriver du jour au lendemain; cependant, c'est un objectif que toutes les autorités scolaires doivent s'efforcer d'atteindre.

Il faut souligner que l'intention de la Commission est de recommander une structure scolaire de la 1ère à la 12e année qui donne, dans la mesure du possible, à tous les garçons et filles du Manitoba, nonobstant leur lieu de domicile, une chance égale d'obtenir une éducation à la page qui les rende capables de répondre aux situations que leur réserve la dernière partie du vingtième siècle.

Afin de leur offrir cette possibilité, il faut une diversité de cours options, plus particulièrement aux deux niveaux ("junior" et "senior") du cours secondaire. Ceci exige en retour une population scolaire plus élevée que celle que l'on trouve présentement dans la majorité des écoles secondaires de la province, à l'exception de Winnipeg métropolitain, de Brandon et de quelques autres centres urbains.

Quand la Commission s'est essayée à tracer les frontières scolaires en fonction des objectifs susmentionnés, il devint évident qu'elle aurait des obstacles majeurs à surmonter tels que: les heures allouées au déplacement aller-retour; les changements qui affecteraient la vie sociale de plusieurs centres; et, non le moindre en importance, l'effet que la disparition des installations scolaires existantes aurait sur l'économie de l'endroit.

On tint donc une série de réunions avec les officiers scolaires et municipaux. On leur présenta les répercussions qu'entraînerait l'établissement d'une plus grande école dans un centre et la fermeture de certaines écoles plus petites dans la région. Dans chaque cas, diverses solutions furent présentées et discutées.

On demanda aux autorités locales de les examiner et de préparer leurs commentaires pour une prochaine réunion.

Ceci fut fait lors d'une seconde série de réunions. Bien qu'elle eût insisté sur l'urgence d'offrir de meilleures possibilités aux enfants des régions rurales du Manitoba, surtout en ce qui concerne la préparation aux métiers, la Commission se fit dire par plusieurs que les gens n'étaient pas encore prêts pour une autre transformation majeure de l'administration scolaire. Certains affirmèrent aussi que le plan des divisions scolaires lancé en 1959 n'avait pas encore eu tous les résultats que la population en escomptait.

La Commission apprécie et comprend cette expression d'opinion. Cependant nous constatons que depuis 1959 nous avec beaucoup appris de l'expérience et que nous pouvons maintenant déterminer avec plus de précision les critères nécessaires pour atteindre les résultats désirés. Depuis lors, il s'est fait beaucoup de progrès dans presque toutes les divisions scolaires. C'est maintenant notre responsabilité d'assurer encore plus de progrès pendant que la population est prête à faire un autre pas en avant.

Il y eut toutefois des exceptions: dans quelques régions les autorités locales voulaient des écoles de métiers et étaient prêtes à s'unir dans ce but.

Ce plan provisoire recommande des frontières de divisions scolaires à l'intérieur desquelles il sera possible d'établir un système scolaire viable et efficace. C'est l'espoir de la Commission que, dans les projets des futures installations scolaires pour leurs divisions respectives, les autorités responsables de l'éducation se souviendront que les enfants des régions rurales auront à rivaliser avec ceux des centres urbains. Le moins que nous puissions faire comme officiers et parents responsables, c'est d'essayer d'offrir aux enfants des régions rurales le mode d'éducation qui les rendra capables d'affronter l'avenir avec les mêmes chances que leurs frères et soeurs des grands centres urbains et des autres parties du Canada.

Les propositions formulées dans ce plan ne constituent que la charpente autour de laquelle les autorités scolaires locales pourront construire. Un haut standard d'éducation ne peut être réalisé dans chaque division scolaire que si et lorsque les autorités et les citoyens de la région sont prêts à centraliser et à consolider leurs installations d'enseignement secondaire tel que suggéré. C'est la responsabilité de la Commission de recommander des frontières, mais c'est la responsabilité des commissions scolaires de faire preuve d'initiative, d'énergie et de patience pour réaliser ce qu'il est possible de faire à l'intérieur de ces frontières.

Dans le passé, les municipalités ainsi que la province ont aidé à la consolidation des écoles en améliorant les routes. En plusieurs régions, il faudra encore plus d'aide de ce genre afin de permettre aux étudiants des endroits éloignés de se rendre à l'école en un temps raisonnable.

Les objectifs

Le premier objectif de la Commission, dans cette question de frontières, a été de déterminer s'il était oui ou non nécessaire ou désirable en ce moment de changer les frontières des divisions scolaires. Ces frontières devraient être délimitées de façon à faciliter aux habitants de chaque division le meilleur système d'éducation secondaire possible d'après la densité de la population et les moyens de transport de la région. Ce qui exige que la population scolaire actuelle et future soit suffisante pour motiver le maintien d'un système scolaire efficace à recommander des modifications.

La Commission n'est prête à recommander des modifications dans les frontières scolaires que là où, après des recherches et un examen approfondi de nombreux facteurs complexes, il est devenu manifeste que les temps ont changé et que le progrès justifie des changements qui offrent quelque avantage à la population.

Il n'est pas dans l'intention de ce rapport de faire des recommandations spécifiques quant à l'emplacement des installations scolaires à l'intérieur des diverses divisions. Toutefois, en faisant ses recommandations relatives aux frontières des divisions scolaires, la Commission doit nécessairement indiquer jusqu'à quel point chacune des divisions proposées pourrait maintenir divers genres d'écoles secondaires atteignant le degré d'excellence visé par la Commission dans ses études.

Les critères de délimitation des frontières

Voici les normes que la Commission a choisies comme étant le minimum requis pour les différents types d'écoles secondaires susceptibles d'être établies dans une région donnée:

1. Eliminer partout où c'est possible le besoin de construire ou de maintenir des écoles-pensionnats.
2. Etablir des écoles élémentaires (1ère à 6e année) ayant un maître (et pas moins) pour chaque année et munies de tout l'équipement scolaire nécessaire. Il faudrait prévoir un nombre minimum de 180 élèves, de la 1ère à la 6e année.
3. On pourrait installer des jardins d'enfants dans les écoles élémentaires si on a la place et les maîtres requis.
4. On pourrait établir une école secondaire "junior" (7e à 9e année):
   a) comme institution séparée,
   b) soit rattachée à une école élémentaire,
   c) soit rattachée à une école secondaire "senior".
   Un nombre global de 180 élèves, de la 7e à la 9e année, serait le minimum à prévoir.
5. L'établissement ou l'agrandissement d'écoles secondaires "senior" (10e à 12e année) offrant aux étudiants le cours général secondaire ou le cours préparatoire à l'université. Ce genre d'écoles devrait offrir un programme académique le plus complet possible ainsi qu'un certain nombre d'autres cours exigés par les besoins de la région. Une telle école devrait compter un minimum de 350 étudiants (de la 10e à la 12e année) afin d'assurer un programme académique suffisamment varié et de justifier le maintien d'un équipement adéquat.
6. L'établissement d'écoles secondaires de métiers ("vocational") offrant au moins 50 pour cent du cours préparatoire à l'université ou du cours général, et le reste réparti parmi un minimum de cinq cours de métiers, dont l'étendue serait déterminée par les besoins de la région. Un minimum de 400 élèves (de la 10e à la 12e année) devrait être prérequis à l'établissement d'une école de métiers. Il faudrait viser à un nombre plus élevé d'élèves afin offrir la plus grande variété de cours possible.
7. L'établissement d'écoles polyvalentes ("composite high schools") qui offriront:
   a) le cours préparatoire à l'université;
   b) le cours général;
   c) un choix de cours de métiers: soit un minimum de cinq cours de métiers et, au minimum, 50 pour cent du programme de cours académiques. Le nombre d'élèves devrait atteindre 750 au cours des trois premières années de la fondation de l'école.
8. L'emplacement des écoles doit être choisi de façon à réduire le plus possible les distances à parcourir soit en autobus soit autrement.
9. On pourrait aussi inclure dans les écoles secondaires mentionnées ci-dessus des classes spéciales de préparation à l'emploi ("occupational entrance"), nonobstant le degré d'avancement académique des élèves.

